

Les Cahiers du Tourisme






Tourisme et sites reconvertis

Commissariat
général
au Tourisme
Juillet 2011

N°3



Table des matières

	Éditorial (M. J.-P. Lambot)	4
	La valorisation touristique du patrimoine bâti (M. F. Joris)	5
	La volonté est forte en Wallonie de mettre en valeur son patrimoine architectural, composante majeure de l'image régionale et moteur de développement touristique. Les synergies "patrimoine", "tourisme" et aussi "culture" se multiplient pour répondre au mieux aux attentes du public tout en préservant les richesses du bâti, qui n'aurait parfois pas pu l'être sans le tourisme.	
	Patrimoine, Urban Resort, Crowne Plaza : un concept audacieux pour un cadre prestigieux. (M. N. Seggai)	9
	Le prestigieux "Crowne Plaza Liège", 2 ^e hôtel 5 étoiles de Wallonie, vient d'ouvrir ses portes. Cet "Urban Resort" haut de gamme fait revivre les deux Hôtels des Comtes de Méan et de Séllys-Longchamps ("bien exceptionnel") datant du XVI ^e siècle. Opportunité économique pour la Cité Ardente et beau projet de revalorisation patrimoniale.	
	Pas de mémoires sans touristes ? Pour une lecture politique des relations entre mémoires et tourisme (M. O. Lazarotti)	13
	La reconnaissance mémorielle stimule indéniablement la fréquentation touristique et, à l'inverse, il n'y aurait dans certains cas pas de mémoires sans touristes. Analyse de la relation mémoire-tourisme, ses atouts et ses limites.	
	L'aménagement d'un hôtel-restaurant dans le Château Fort de Sedan ou la construction de la réussite d'un véritable partenariat public-privé (M. O. Gourio)	17
	France Patrimoine participe avec succès depuis 10 ans à la réhabilitation de monuments historiques à travers ses projets d'exploitation d'hôtels ou de restaurants situés dans des lieux d'exceptions en partenariats tourisme-patrimoine et public-privé. L'Hôtel du Château-Fort de Sedan en Champagne-Ardenne est un bel exemple de leur réussite.	

Renaissance, renouveau du tourisme industriel ? (M. M.-M. Damien)

23

La "construction" d'un patrimoine industriel à fins touristiques vise à changer l'image d'un territoire et à accroître son attractivité. Certains l'ont bien compris et l'on observe ainsi une nouvelle vague de valorisation de sites industriels oubliés depuis des années. D'autres sites, valorisés dans les années 80 et 90, s'essoufflent et ont besoin d'être relancés. Quelques facteurs de réussite de la mise en produit de cette filière.

Le Parc de l'Emscher dans la région de la Ruhr. Transformation d'une région industrielle

(M. D. Van Cutsem)

27

La région de la Ruhr, territoire profondément marqué par une industrialisation rapide et puissante dès la seconde moitié du XIX^e siècle, s'est renouvelée de manière impressionnante à travers de grands projets sur son territoire. Son titre de Capitale Européenne de la Culture en 2010 n'est qu'un jalon de son renouveau, dont une des facettes est liée au tourisme.

Le site minier du Bois-du-Luc. Un jalon dans le paysage du tourisme industriel

(Mme K. Haoudy et Mme D. Vansteene)

33

En 1983 est né le premier Ecomusée belge : l'Ecomusée du Bois-du-Luc. Il est proche de la population par son implantation et sa mission reposant sur la participation citoyenne. Il se tourne vers le sauvetage, la valorisation et la transmission de la mémoire industrielle au sens large du terme qui imprègne le territoire du Centre, ancien bassin industriel. Itinéraire d'un sauvetage.

EDEN : European Destinations of Excellence

39

Il y a un EDEN près de chez vous : profitons-en ! (M. F. Ianniello)

40

Le tourisme, compétence européenne depuis le Traité de Lisbonne entré en vigueur en 2009, contribue économiquement et culturellement à la construction de l'Europe. L'action EDEN ("European Destinations of Excellence"), organisée depuis 2007 par la Commission européenne pour mettre en valeur les destinations émergentes qui s'engagent dans la voie du développement durable, peut jouer un rôle significatif.

Roadbook des 2 journées de visites dans le cadre du concours EDEN 2011 (Mme A. Brancart)

42

"Vu des coulisses" par un membre du jury de la 5^e édition du concours EDEN qui avait pour thème cette année la "Régénération des espaces et sites physiques".

A la rencontre de Paul FURLAN, Ministre du Tourisme. Quel avenir pour quelles églises ?

44

En Wallonie, la réflexion sur la réaffectation des lieux de culte vient d'être lancée par le Cabinet du Ministre Furlan - Interview.

Quelles perspectives touristiques pour nos lieux de cultes en Belgique ? Focus sur des reconversions réussies.

Publications

48

Agenda

50



Les Cahiers du Tourisme
Revue professionnelle éditée par
le Commissariat général au Tourisme

Éditeur Responsable :

Jean-Pierre Lambot,
Commissaire général au Tourisme
74, avenue Gouverneur Bovesse
5100 Jambes

Comité de rédaction :

Vanessa Grandgagnage,
Jean-Pierre Lambot, Alexandra Neufcoeur,
Luc Vandendriessche.

Contact :

Cahier@tourismewallonie.be

Graphisme et mise en page :

Globule Bleu, Embourg

Impression :

Imprimerie Massoz - Liège
Par respect pour l'environnement,
imprimé sur papier recyclé "Cyclus print"



Éditorial

Tourisme et sites reconvertis

La présente livraison des Cahiers du Tourisme a trait à une problématique bien connue des architectes et des urbanistes. Celle-ci recourt à des appellations diverses : reconversion, rénovation, réhabilitation, réaffectation, assainissement,... etc.

En l'occurrence, il s'agit de la réappropriation – à des fins touristiques ou à des activités de loisirs – de bâtiments et de lieux dont ce n'était pas la vocation à l'origine. A ce propos, il convient d'emblée de distinguer deux hypothèses : soit le site réhabilité devient une attraction ou une curiosité en soi (par exemple, on peut songer aux anciens docks de Londres), soit il est reconverti en infrastructure touristique à proprement parler (c'est le cas classique du château qui devient hôtel).

Les potentialités des sites reconvertis en infrastructures touristiques sont innombrables. Elles couvrent quasiment tout le champ des activités touristiques ou de loisirs : ainsi, cela va de la pratique du tourisme industriel à la gamme variée des modes d'hébergements, en passant par la panoplie des centres d'interprétation. Même des bâtiments anciennement culturels n'y échappent pas, telles ces églises transformées en hôtels.

On observera encore que les sites réaffectés au tourisme peuvent être, non seulement de nature, mais aussi de dimensions fort variables. Ici, une vieille ferme est requalifiée en gîte, tandis que là, c'est toute une vallée anciennement industrielle qui évolue vers une sorte de gigantesque parc d'attractions. En matière de reconversion, l'imagination touristique se montre sans limite.

C'est donc sur toutes ces questions que se penche ce numéro des Cahiers, qu'il s'agisse de valorisation du patrimoine, de mémoire collective, de paysage industriel, de nouvelle filière touristique, de redéploiement territorial ou d'évolution hôtelière. Nul doute que tous ces aspects du problème suffiront à alimenter une première réflexion en profondeur.

Jean-Pierre LAMBOT
Commissaire général au Tourisme.



La valorisation touristique

du patrimoine bâti



La valorisation touristique du patrimoine bâti

L'Institut du Patrimoine wallon (IPW) est indirectement confronté au problème de la "mise en tourisme" du patrimoine notamment parce que le Gouvernement wallon l'a chargé de valoriser, y compris par leur exploitation touristique le cas échéant, des propriétés de la Région wallonne à caractère patrimonial, comme l'Archéoforum de Liège géré directement par l'Institut. L'IPW a aussi pour mission de mener des opérations immobilières sur certains monuments problématiques, et dans ce cadre il aide des propriétaires privés ou publics à restaurer leur bien classé après avoir défini avec eux une réaffectation contemporaine. C'est ainsi que l'IPW collabore activement au projet de regroupement des Musées verviétois sur le site de l'ancien hôtel de Biolley à Verviers.

Enfin, l'Institut est de facto ou légalement associé à plusieurs asbl de gestion chargées de valoriser des monuments historiques : c'est le cas du charbonnage de Bois-du-Luc à La Louvière, de l'ancienne Abbaye de Stavelot (l'Institut assurant de droit dans ce dernier cas la présidence de l'asbl de gestion), des ruines des Abbayes de Villers-la-Ville et de Aulne notamment. C'est également l'IPW qui a été chargé de concrétiser pour le compte de la Communauté française le projet de musée de la Céramique, à La Louvière, autour des fours-bouteilles classés sur le site de la défunte faïencerie Boch.

L'action ainsi menée par l'IPW dans des projets de tourisme culturel s'inscrit dans la politique que la Région wallonne a entreprise à partir de 1989, lors de la régionalisation de la politique des monuments, sites et fouilles, et qu'elle a amplifiée à partir de 1994 à l'occasion de la régionalisation de la politique du

tourisme. Depuis ce moment, il existe en effet une volonté politique forte, et qui s'est traduite dans les années '90 par un formidable accroissement des moyens budgétaires, pour mettre en valeur le patrimoine architectural wallon en considérant d'une part qu'il est une des composantes majeures de l'image régionale et en prenant en compte d'autre part que sa valorisation peut être un des ingrédients et un des moteurs du développement d'un tourisme culturel chez nous qui n'avons ni la mer, ni la montagne et trop peu souvent le soleil comme atouts.

Val Saint-Lambert à Seraing reconverti en musée du cristal, à l'ancienne usine textile Bettonville à Verviers abritant le Musée de la laine et de la mode, à l'ancienne Abbaye de Stavelot transformée en centre d'histoire de la principauté abbatiale ou encore au charbonnage du Bois du Cazier à Charleroi, plus récemment à la Maison du Patrimoine médiéval mosan à Bouvignes. Les fonds européens ont été mis à contribution et les résultats de cette politique sont largement perceptibles sur le terrain. Des synergies ont également été tentées entre patrimoine et tourisme d'une

"Il existe une volonté politique forte de mettre en valeur le patrimoine architectural wallon en considérant qu'il est l'une des composantes majeures de l'image régionale et que sa valorisation peut être un des moteurs de développement d'un tourisme culturel."



Au niveau de la politique régionale wallonne, de nombreuses synergies entre patrimoine et tourisme ont été concrétisées dans la seconde moitié des années '90, notamment pour faire concourir les deux budgets à la réaffectation de monuments classés en outils touristiques : je pense au Château du

part, matières régionales, et politique de la culture d'autre part, ici aussi principalement en faisant concourir ponctuellement plusieurs budgets dans un même dossier.



Chacun semble admettre aujourd'hui que ces synergies patrimoine/culture/tourisme ne devraient plus être ponctuelles (c'est-à-dire suscitées en fonction et au gré des besoins de l'un ou l'autre département) ni perçues, à tort ou à raison, comme unilatérales par un ou plusieurs des acteurs impliqués. Pour cela, les deux maîtres-mots, aussi bien au niveau régional que communautaire, seraient programmation (préalable) et concertation (permanente): tout en conservant la plénitude de leurs prérogatives dans leur domaine respectif, les divers départements concernés sont peut-être mûrs pour envisager d'élaborer un programme d'actions contenant un nombre limité de dossiers précis à concrétiser de manière transversale, grâce à des contributions et des collaborations entre les divers acteurs au sein de chaque niveau de pouvoir autant qu'entre niveaux de pouvoirs. Le choix préalable et de commun accord de ces dossiers, en début de législature par exemple, permettrait à chaque acteur de ne pas avoir le sentiment, ultérieurement, d'être appelé à la rescousse de manière ponctuelle dans un dossier pour des motifs purement budgétaires et sans considération d'objectifs politiques globaux et communs.

Par ailleurs, accroître l'offre de tourisme culturel au départ du patrimoine bâti implique bien sûr d'obtenir de tous les gestionnaires de patrimoine concernés par ce choix qu'ils aient assez d'ouverture d'esprit ou, plus simplement, de lucidité pour prendre en compte, dans leur gestion, les attentes et les contraintes des visiteurs en termes d'horaires d'ouverture, de qualité de mise en scène, de signalétique des lieux, de conditions d'accueil, etc.

Ces exigences et ces contraintes, on tente évidemment de les rencontrer lorsque le monument, jusque-là affecté à un tout autre usage, est purement et simplement réaffecté en écran d'accueil d'un outil touristique conçu de toutes pièces. Je songe, jadis, au parcours-spectacle sur le cristal dans le château de l'ancienne Abbaye du Val-Saint-Lambert à Seraing, au circuit de la laine dans l'ancienne usine Bettonville à Verviers, au centre d'interprétation de l'histoire de la principauté abbatiale dans l'ancienne Abbaye de Stavelot, aux installations dans les anciens charbonnages de Bois-du-Luc et du Bois-du-Cazier, à celles en préparation, à l'Abbaye de Villers ou au futur musée Keramis autour des fours-bouteilles.

“Il s'impose toujours de faire en sorte que le souci du respect du monument visité ne soit pas sacrifié en fonction de seuls impératifs commerciaux ou technologiques.”

La Région wallonne a favorisé dans les années '90, pour des motifs budgétaires et réglementaires surtout, la multiplication de "centres d'interprétation" ayant pour vocation, en s'appuyant sur des technologies modernes souvent, de mieux faire comprendre aux visiteurs la région qu'ils découvrent et le monument où ils se trouvent, en favorisant une meilleure transmission et une bonne restitution des connaissances et des informations sur les endroits visités, qu'il s'agisse d'une ancienne mine, d'un hôpital médiéval ou d'une abbaye.



Bien évidemment, en pareil cas, il s'imposait toujours de faire en sorte que le souci du respect du monument visité ne soit pas sacrifié en fonction des seuls impératifs commerciaux ou technologiques, et qu'ensuite la valorisation du patrimoine dans une optique touristique et donc commerciale ne soit pas organisée à tout prix autour de phénomènes événementiels, d'une simplification outrancière du contenu didactique, d'un effacement excessif du texte au profit de l'image, d'une vision des faits anecdotiques qui conduiraient à un appauvrissement du sens du monument au point d'en faire un artifice.





Freddy JORIS

Historien de formation (Université de Liège) né en 1955 à Verviers. Après avoir été notamment attaché au Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine, conseiller du Président du PS Guy Spitaels pour les affaires wallonnes et chef de cabinet du Ministre-Président wallon Robert Collignon, Freddy Joris est actuellement administrateur général de l'Institut du Patrimoine wallon depuis 1999.

Il s'efforce aussi de poursuivre depuis 1978 une production scientifique parallèlement à ses activités professionnelles. Auteur ou coauteur d'une quinzaine de volumes d'histoire politique et sociale sur Verviers ou la Wallonie, il a également conçu et dirigé plusieurs ouvrages collectifs portant sur les mêmes thèmes ou sur le patrimoine architectural. A la tête de l'Institut du Patrimoine wallon, il a notamment pour mission de monter des projets de réaffectation de monuments dégradés ou menacés, de gérer des monuments appartenant à la Région wallonne dont un Centre des Métiers du Patrimoine, et d'assurer la sensibilisation du public au patrimoine wallon et à son histoire.

Toutefois, la décade qui vient de s'écouler depuis le renforcement de l'offre touristique wallonne par la réaffectation de bon nombre d'éléments patrimoniaux cités plus haut a confirmé quelques craintes qui s'étaient déjà exprimées lors de la conception de ces nouveaux outils – certains craignant même à l'époque que l'on ne soit en train de multiplier les "chancres touristiques" de demain, dès lors que ces innovations ne s'inscrivaient pas dans un plan cohérent et concerté mais répondaient souvent à des initiatives ponctuelles, des coups de cœur personnels, des opportunités géo-politiques.

On n'en est pas encore là : aucun de ces outils publics je pense n'a dû fermer ses portes. Mais combien vivent, lorsqu'ils dépendent de la manne communale exclusivement. Combien ont choisi une politique d'expositions voire l'intégration de collections l'une et l'autre sans rapport avec l'objet initial du projet, dans l'espoir d'attirer des visiteurs. Combien pèsent maintenant comme un boulet sur les finances locales pour leur fonctionnement quotidien, alors qu'on avait promis qu'ils seraient des moteurs de (re)développement. Combien de décideurs locaux, fiers comme Artaban quand ils inauguraient "leur" outil à la veille de telle ou telle élection, se mordent les doigts d'avoir cru aux mythes septante mille visiteurs annuels qu'un bureau de consultance annonçait invariablement partout, comme si le gâteau du tourisme wallon allait se gonfler en quelques années de centaines de milliers de visiteurs supplémentaires dont chacun aurait sa large part. Combien montrent alors leur (trop) peu d'intérêt pour la démarche culturelle ou muséale de départ, voire pour le monument, qu'ils ne voient plus que comme un poste de dépenses. Et l'IPW lui-même, ces dernières années, dans sa mission d'aide aux propriétaires de monuments en danger s'efforce de dissuader les décideurs publics là où

c'est possible d'ajouter un énième musée à la liste déjà longue des monuments ainsi reconvertis.

Au niveau de la Région elle-même, et du secteur du Patrimoine en particulier, force est de constater que certains de ces outils pèsent désormais lourdement dans le budget de la politique du Patrimoine : les quelque 400.000€ annuels indexables octroyés en 1999 à l'asbl gestionnaire des musées et du site de l'ancienne Abbaye de Stavelot furent aussitôt suivis par 400.000 autres pour celle gérant les ruines de Villers, deux montants que l'indexation a fait lentement grimper plus près de 500.000 chaque. Le coût annuel du personnel de l'Archéoforum de Liège, en gestion directe, est du même ordre. A ces trois postes se sont ajoutés, ces dernières années, celui pour la Maison du Patrimoine médiéval mosan et une intervention régionale dans la gestion du Préhistosite de Ramioul, au motif que ces deux outils valorisent, dans des bâtiments communaux pourtant, des collections archéologiques régionales. Demain, ce sont plusieurs centaines de milliers d'€ supplémentaires qu'il faudra peut-être dégager pour financer le fonctionnement d'un Préhistosite considérablement agrandi grâce à une nouvelle intervention européenne essentiellement.

Les quelque un million sept voire bientôt deux millions d'€ annuels consentis désormais par le budget du Patrimoine (hier par la DGATLP, aujourd'hui par l'IPW, mais le tout venant toujours du même panier) pour la gestion de "ses" outils pèsent lourd dans un budget qui a, par ailleurs, cessé de croître comme

cela avait été le cas dans les années '90 : quelque 5% du budget régional du Patrimoine, ce n'est pas rien à l'aune de ce dernier, et ce montant n'est pourtant même pas, hélas, l'objet d'une gestion un tant soit peu centralisée permettant de favoriser la mutualisation des moyens et la recherche d'économies d'échelle.

Mais, en ajoutant les recettes propres de chaque institution, cela permet, chaque année, que des monuments dits "exemplaires" soient visités par plusieurs dizaines de milliers de visiteurs (bien au-delà de 100.000 pour Stavelot, Villers, Liège, Bouvignes et Ramioul confondus) pour un montant à charge de la collectivité (hors investissements) six à sept fois inférieur par exemple à la subvention de la douzaine de spectacles annuels de l'Opéra de Wallonie. Alors ? Comparaison n'est pas raison, certes. Si l'existence de ces outils, dans lequel le privé n'aurait, lui, jamais investi, n'empêche pas ensuite, faute de moyens, le sauvetage d'autres catégories de monuments, le jeu en valait la chandelle. Mais, sauf essor extraordinaire du tourisme wallon dans un futur proche, il est aussi en train de montrer ses limites dans un contexte de contraction des moyens disponibles.



Patrimoine, Urban Resort, Crowne Plaza: un concept audacieux

pour un cadre prestigieux



Patrimoine, Urban Resort, Crowne Plaza : un concept audacieux pour un cadre prestigieux

Dès l'entrée, on est emporté par le prestige du lieu, "naturellement prestigieux", comme l'exprime Monsieur Nabil Seggai, directeur général du tout nouveau Crowne Plaza au cœur de la cité ardente.

De nature, les deux Hôtels de Sélys-Longchamps et des Comtes de Méan à la base de ce projet de grande envergure sont en effet, chargés d'histoire, d'une valeur patrimoniale incontestable¹ et situés sur le site architectural le Plubémont, au pied des coteaux de la Citadelle.

Trouver une affectation à ce type de bâtiment n'est pas chose aisée. Ceux-ci étaient du reste dans un état de quasi abandon depuis de nombreuses années. De plus, il fallait concilier les

aspects économiques et la mise en valeur du patrimoine.

Genèse du projet

"La motivation première d'un tel projet est sans conteste financière explique Monsieur Seggai. Un investisseur privé intéressé par l'immobilier analyse préalablement l'intérêt financier. Dans ce cadre, Liège présente une valeur inégalable en terme de prix de bâtiments et le rapport que peut leur apporter la ville. Des bâtiments tels que ceux qui abritent l'hôtel, dans un site similaire, ont un prix dix fois supérieur à Anvers et vingt fois à Bruxelles. Or, la ville de Liège est considérée comme la capitale économique de la Wallonie, elle propose de nombreux services et



Cette première motivation se complète inévitablement par une volonté forte de transformer, voire de revaloriser des bâtiments ayant une valeur patrimoniale importante.



" La motivation première d'un tel projet est sans conteste financière complétée inévitablement par une volonté forte de revaloriser des bâtiments ayant une valeur patrimoniale importante."

infrastructures : un Palais des Congrès, une université renommée, des entreprises à la pointe dans de nombreux domaines, une vie culturelle très importante avec un opéra, des théâtres, des musées,... le tout porté par une histoire très ancienne et très riche. Liège était donc la seule ville wallonne à pouvoir apporter à un tel investissement des assurances suffisantes en ce qui concerne la culture, l'Histoire et l'aspect socio-économique."

La transformation des deux bâtiments en hôtel haut de gamme repose sur plusieurs études de marché dont une réalisée par la société HVS International spécialisée en consultance hôtelière. Elles confirment le bien-fondé d'un complexe hôtelier de qualité, élément manquant de la ville de Liège malgré ses nombreux atouts touristiques et professionnels. Les études de faisabilité ont donc préconisé la création d'un hôtel cinq étoiles disposant de plus de 120 chambres et offrant de nombreuses prestations annexes telles que salles de réunions, centre de Wellness, bar ou restaurant.

¹ Le bâtiment Sélys-Longchamps est considéré comme étant l'un des plus importants hôtels du XVI^{ème} siècle à Liège, ce qui a conduit la Commission des Monuments, Sites et Fouilles du SPW à lui attribuer le statut de "bien exceptionnel".



Mise en œuvre du projet

La mise en œuvre d'un projet d'une telle complexité rencontre inévitablement de nombreuses contraintes de tous ordres.

Ainsi, les surfaces exploitables des deux bâtiments initiaux étaient insuffisantes pour répondre aux préconisations des études de marché. La construction d'un nouveau bâtiment de sept niveaux a donc été nécessaire : il permet de relier les deux édifices anciens à la rue Basse Sauvenière, située en contre-bas. Une plate forme, offrant une terrasse et une vue magnifique de Liège, permet la liaison complète de ces trois structures, la partie centrale étant agrémentée d'un jardin extérieur de 1000 m².

De plus, dans le cas d'une restauration de monument classé, la qualité patrimoniale du bien prime sur le rationalisme et le fonctionnalisme comme on peut l'entendre aujourd'hui pour l'aménagement d'un hôtel. Il a donc été nécessaire, pour les architectes et les ingénieurs, de faire preuve de créativité et parfois de prendre des décisions irrationnelles afin de concilier respect du patrimoine et exigences des visi-



teurs en terme de confort technique et acoustique. L'aménagement d'un hôtel, de luxe de surcroît, nécessite en effet de faire appel à un équipement lourd et imposant.

La mise en œuvre d'un complexe hôtelier dans un bâtiment reconnu comme "bien exceptionnel" implique également de nombreuses contraintes administratives indispensables à sa préservation. C'est ainsi que, outre la multiplicité des permis nécessaires, une campagne de fouilles a été organisée pendant près de deux ans, ce qui a sensiblement ralenti les travaux. Toutes les pièces et décors ont été inventoriés et mesurés. Un bilan a été dressé sur l'état sanitaire et sur la qualité patrimoniale de chaque élément, l'ensemble repris sous forme de fiche, pièce par pièce, étage par étage.

"Les subventions octroyées par les Pouvoirs publics dans le cadre de la restauration d'un patrimoine exceptionnel suscitent l'intérêt des investisseurs."

Le budget global consacré à ce projet est donc important. Néanmoins, les subventions octroyées par les Pouvoirs publics dans le cadre de la restauration d'un patrimoine exceptionnel suscitent l'intérêt des investisseurs. Ils permettent, en effet, dans le cas de l'Hôtel Séllys-Longchamps, de compenser largement les frais de rénovation supplémentaires engendrés par le caractère du lieu.

S'élevant à près de trente millions d'€, les dépenses se répartissent comme suit :

- 2 millions pour l'acquisition des bâtiments de Séllys Longchamps et des Comtes de Méan ;
- 17 millions pour les travaux de rénovation et la construction du nouveau bâtiment ;
- 10 millions pour les équipements et les fournitures ;
- 1 million pour le pré-opening, personnel, commercial, promotion, presse, site internet, événements,...

Sur l'ensemble des coûts, les Pouvoirs publics (Région Wallonne, Province et Ville de Liège) sont intervenus, sous forme de subventions – principalement pour la sauvegarde du patrimoine –, pour un montant global de 4 millions d'€, le reste du budget étant composé de fonds propres et d'un emprunt bancaire.

Un concept complet et vendeur : patrimoine, Crowne Plaza, "Urban Resort",...

Si l'aspect patrimonial du bâtiment permet une aide importante de la part des Pouvoirs publics, il est, selon Monsieur Seggai, un élément essentiel pour la réussite de ce projet. La valeur patrimoniale des bâtiments est, en effet, un véritable argument marketing et commercial pour la promotion de l'hôtel. "A une époque où les personnes sont en recherche de sens, offrir un cadre ayant une âme, une histoire est essentiel". Le caractère et l'architecture de l'hôtel constituent une réelle valeur ajoutée sur le marché hôtelier. Toute la promotion, les communications font donc largement écho de ce potentiel.



Nabil SEGGAI

Nabil SEGGAI vit à Liège depuis 1979 où, après un diplôme en Economie et Gestion à l'Université de Liège, il assumait les fonctions de Directeur commercial au Ramada Hotel (actuel Mercure) et dirigea durant 16 ans le Bedford (hôtel 4 étoiles au Quai Saint Léonard) à Liège. Il est actuellement Directeur général de Royal Selys SA.



“La volonté du propriétaire était également de coller les bâtiments à un groupe international” explique Monsieur Seggai. Après réflexion, l'enseigne “Crowne Plaza” de la société I.H.G. a été retenue. Outre une renommée internationale dans le monde des hôtels de prestige, cette société a mis en place le premier système de réservations internationales en ligne couplé à une structure commerciale très importante.

Si le Crowne Plaza de Liège bénéficie des avantages de cette enseigne, celle-ci ne contribue que pour un montant de l'ordre de 20 à 30% du chiffre d'affaires. “L'hôtel est indépendant pour plus de 70% de son chiffre d'affaires, il doit donc exister et se développer par la qualité de son service, du travail de toutes les personnes en place, par sa créativité et la mise en place de son propre réseau”.

“Le patrimoine comme principal argument marketing.”

Outre l'aspect patrimonial de ses bâtiments et l'enseigne choisie, l'hôtel se veut être un véritable “espace de vie” au sein de la ville de Liège. Pour son Directeur général, il est essentiel et naturel que le Crowne Plaza soit ouvert sur la cité, il doit devenir une

véritable institution dans la vie liégeoise et à terme, wallonne et belge. Cette ouverture constitue le véritable gage de réussite du projet.

C'est ainsi que, à la fonction première d'hôtel, se sont greffés d'autres services accessibles à tous : salles de réunion, café brasserie, restaurant gastronomique, lobby bar, club bar, Spa, ... Un concept “Urban Resort” qui se développe dans toutes les grandes villes du monde.

La naissance du Crowne Plaza Liège s'inscrit donc, sans conteste dans le contexte de redéploiement économique de Liège engagé par la construction de la gare TGV, de la revalorisation du Grand Curtius,... ce nouvel établissement s'inscrit dans cette dynamique positive.



Le Crowne Plaza constitue un atout important pour Liège en particulier pour les intérêts suivants :

- création de 91 emplois temps plein (100 en 2013);
- rénovation de deux bâtiments ayant une valeur patrimoniale importante;
- valorisation et dynamisation du quartier et de ses environs;
- création du second hôtel 5 étoiles de Wallonie;
- diminution des charges de maintien de l'hôtel des Comtes de Méan pour la Ville de Liège;
- ...

Pas de **mémoires**
sans **touristes ?**
Pour une **lecture politique**

des relations entre mémoires et tourisme



Pas de mémoires sans touristes ? Pour une lecture politique des relations entre mémoires et tourisme

D'un côté, chacun le sait : la reconnaissance mémorielle, par la voie du patrimoine mondial par exemple, stimule la fréquentation touristique. Une fois la ville inscrite, en 2007, sur la prestigieuse liste, les visites de Bordeaux ont progressé de 76%¹. Pas de tourisme sans mémoire, donc ? Rien n'est moins sûr, tant sont nombreux les lieux touristiques sans arguments mémoriels, de près ou de loin. L'inverse, en revanche, est peut-être moins connu et, bien que constatable dans de multiples lieux, probablement plus difficile à faire couramment accepter : sans touristes, pas de mémoires ! De fait, si quelques érudits sont familiers de la Montagne de Vix, site bourguignon de découverte d'un vase qui rappelle que le lieu a été l'un des grands carrefours du monde européen à la fin de l'Age du fer, si quelques autres entretiennent la connaissance de l'Abbaye mère de Grandmont, au cœur des Monts d'Ambazac, dans le Limousin, qui fut au cœur d'un vaste réseau monastique européen, qui d'autre s'en souvient encore ? De fait, si les queues d'attente, qui peuvent paraître interminables et les dégradations, qui sont faciles à constater, participent à entretenir l'idée que le tourisme nuit aux mémoires, dans la globalité sociale, rien n'est moins sûr. C'est que la question de la conservation, telle que formulée par les érudits, ne doit pas être confondue avec celle de la mémorisation, qui

s'engage alors comme problématique sociale, en particulier dans ses liens avec le tourisme. Si les enjeux érudits de savoirs et les phénomènes sociaux mémoriels sont bien liés, ils ne sont pas totalement solidaires.

Capacité de charge ou limite du changement acceptable ?

L'analyse, théorique et opérationnelle, des relations entre mémoires et tourisme a été longtemps formulée sur les bases de ces apparentes évidences : le tourisme détruit les traces des mémoires qu'il prétend aimer. Les années 1990 sont ainsi celles du triomphe de la notion de capacité de charge touristique (CCT). Pour épargner aux monuments le péril touristique, l'idée fut conçue d'en limiter la fréquentation pour l'ajuster à ce qui devait être son optimum : ni trop, ni trop peu. Maintes fois analysé, l'exemple de Venise demeure emblématique, quand un économiste de l'université vénitienne, Jan van der Borg², établit que la capacité de charge touristique y est de 11 000 touristes résidents et 14 000 excursionnistes. Visions élitistes et malthusiennes des lieux et de leurs mémoires, de telles démarches posent de très nombreuses interrogations. Par exemple, les deux cent mille habitants, environ, de Venise partagent-ils la même évaluation du

problème ? On peut se douter que si ses retraités qui ont choisi la ville pour son cadre et son éventuelle tranquillité trouvent les chiffres peut-être un peu élevés, les marchands de glace et autres hôteliers pourraient les trouver un peu faibles... Les interrogations sont politiques, aussi. Comment, en effet, décider de qui entre et de qui ne le peut et sur quels critères ? Elles sont pratiques, enfin : que fait-on des touristes qui ne peuvent entrer ? En outre, et bien plus fréquemment, la plupart des responsables des monuments et des sites visitables déplorent le manque de fréquentation. Il grève des budgets de plus en plus mal assurés par la puissance publique, pour peu qu'elle les aie jamais remplis totalement. Mais ce qui, plus que tout encore et qui invalide la formule elle-même, dépasse la seule relation mémoire-tourisme. Comment, en effet, penser régler, par l'application de seules règles quantitatives et comptables, les phénomènes sociaux ? Les autorités onusiennes l'ont du reste bien compris, puis admis. Au tournant des années 2000, d'autres approches furent imaginées.

Par la définition et l'analyse des *Limites Acceptables du Changement* (LAC), le rapport d'Arthur Perdersen (2002)³ y revient. Pris en valeur absolue, le nombre de visiteurs n'a que peu de sens. Il faut le relativiser, en effet, avec les autres



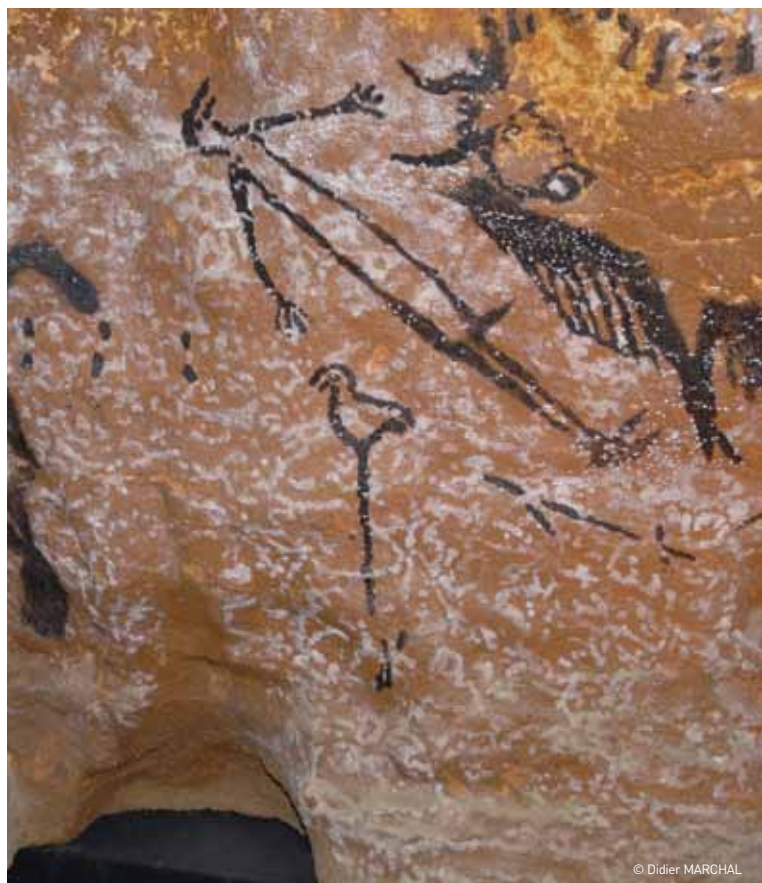
1 D'après EVIN, Florence et FAYE, Olivier (2010). – *Quel est l'impact du classement au Patrimoine mondial de l'Unesco ? Le Monde*, vendredi 27 août 2010, p. 18.

2 VAN DER BORG, Jan (1998). – *La gestion du tourisme dans les villes historiques*. In CAZES, George et POTIER, Françoise (éd.) (1998). – *Le tourisme et la ville. Expériences européennes*. L'Harmattan, coll. *Tourismes et sociétés*, 198 p., p. 99-109

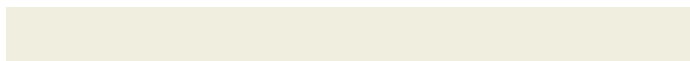
3 PERDERSEN, Arthur (2002). – *Managing Tourism at World Heritage Sites : a practical manual for World Heritage*, Unesco, 104 p.

“qualités” des sites. Elles intègrent les aménagements physiques eux-mêmes. Dans les cas, encore assez exceptionnels des fac-similés, à Lascaux la française ou Altamira l’espagnol, la question de la conservation ne se pose même plus dans la mesure où ces doubles sont, d’emblée, conçus pour les très nombreuses visites : plus de 250 000 par an à Lascaux II. Cela dit, il faut encore tenir compte des personnels chargés d’encadrer les visites, le cas échéant de les surveiller. Les comportements des visiteurs eux-mêmes, sont aussi à prendre en compte, quand une personne mal intentionnée ou, simplement, mal instruite peut être plus dégradante que des centaines d’autres, conscientes de leurs responsabilités. Dès lors, les nouvelles orientations le reconnaissent : les visiteurs changent les lieux qu’ils traversent. Ce qui reste à évaluer est le sens et l’ampleur de ces changements et, mieux encore, qui décide de quelle acceptabilité, et pourquoi ?

De tels changements de visions reposent sur un important constat implicite : par leur présence physique sur les lieux, par les regards qu’ils y portent et l’éclairage qu’ils leur donnent, les touristes participent à la production et l’animation des mémoires locales. Du coup, s’il est désormais compris par tous que le tourisme change les lieux, on doit aussi reconnaître qu’il fait, constitutivement, partie du processus de mémorisation sociale. Le tourisme rend en effet visible les lieux qu’il investit. Dès lors, si les contenus mémoriels des sites, autrement dit leurs références érudites, importent encore, leur transmission aux autres et par ces autres que constituent les touristes, sont le meilleur gage de leur vivacité. Elle l’est d’autant plus que, au-delà des caractéristiques intrinsèques des sites eux-mêmes, le nombre de leurs visiteurs en conditionne la notoriété. Et, boucle bouclée, celle-ci constitue, pour part, un des arguments de visite des autres, ceux qui ne sont pas là mais cherchent un lieu à parcourir en touristes. Ainsi vivent les mémoires inscrites dans les lieux.



© Didier MARCHAL



“Le tourisme rend visible les lieux qu’il investit. Si les contenus mémoriels de sites importent encore, leur transmission aux autres et par ces autres que constituent les touristes sont le meilleur gage de leur vivacité.”

Des interdits à la pédagogie

Ces constats invitent à réfléchir sur les relations entre tourisme et mémoire et à envisager leurs conséquences, y compris sur le plan opérationnel, sur l’entretien réciproque des lieux patrimoniaux et des mémoires sociales.

Du point de vue des touristes comme de celui des sites, la pédagogie semble ainsi socialement beaucoup plus pertinente que les interdits et, ce, d’autant plus, que les interdits, rarement respectés, sont la plupart du temps inefficaces. Du coup, c’est une part des relations entre des sociétés et leurs savoirs qui sont en cause. Les savoirs qui permettent de comprendre l’origine et la, ou les, signification(s) des sites patrimoniaux, en sont-ils les barrières ou, différemment, les traits d’union entre les sites et les touristes, mieux encore les traits d’union entre les touristes eux-mêmes ? La question a un sens pratique immédiat, celui de l’accès aux lieux et à leurs mémoires.

“Du point de vue des touristes comme de celui des sites, la pédagogie semble socialement beaucoup plus pertinente que les interdits qui, rarement respectés, sont la plupart du temps inefficaces.”





Olivier LAZZAROTTI

Professeur de géographie.
Directeur de l'équipe d'accueil
"Habiter : Processus identitaires,
Processus sociaux".
Université de Picardie-Jules-Verne.



A propos du monastère byzantin de Nea Moni, dans l'île de Chios en mer Egée, inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 1990, Dorothea Papathanassiou-Zuhrt et Odysseas Sakellaridis (2009)⁴ l'analysent ainsi. Comment ceux qui n'en connaissent les codes ni religieux, ni architecturaux peuvent-ils y accéder ? L'enjeu porte sur des savoirs. Il engage aussi des finances. Les auteurs insistent alors sur le fait que l'accès à ce site patrimonial, comme à tous les autres, implique un processus cognitif. Son ouverture aux autres, et sa mise en mémoire collective, ou sa fermeture, et une part de son oubli, en dépendent.

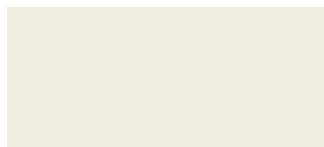
Dans ce cas, l'une des solutions est de produire un guide. D'autres existent. Elles mobilisent les techniques de l'ingénierie culturelle sur les lieux eux-mêmes, ou dans leur présentation à partir des centres d'interprétation. Ils présentent des lieux, le parcours des impressionnistes à Auvers-sur-Oise, ou des territoires, le Besucherzentrum der Loreley, dans la région de Rheingau inscrite au patrimoine mondial. Dans tous les cas, le but est l'accueil du plus grand nombre de touristes, en particulier mais pas toujours, quand les visiteurs sont les principales sources de revenus. Pour cela, l'apprentissage doit se faire le plus facilement, le plus

ludiquement et les plus agréablement possible : apprendre en s'amusant. La qualité de l'expérience touristique et l'envie de son renouvellement en dépendent. D'autres techniques de "motivation" existent encore. La gratuité, apparemment philanthropique, des musées nationaux anglais, celle du British Museum, par exemple, n'est-elle pas surtout un argument d'appel, l'essentiel des recettes provenant des différentes boutiques associées ?

Démocratiser les mémoires, socialiser leurs lieux ?

Beaucoup de critiques auront été portées sur l'autel de la démocratisation des savoirs et des mémoires, autrement dit leur mise en tourisme. Nous avons pu montrer que cela marque précisément, au tournant des années 1960, le passage d'une mémoire monumentale à une mémoire patrimoniale⁵.

Les élites savantes ont vu, avec leur "marchandisation", une péjoration des objectifs cognitifs et une dénaturation des sites. Soit, mais leur mise en pédagogie n'est-elle pas le meilleur moyen de leur utilité sociale, autrement dit l'un des meilleurs pour toucher ces parts de la population qui, disposant le moins



des outils d'accès aux sites mémoriels, sont aussi celles qui, précisément, en auraient le plus besoin ? Et si une visite à Auvers-sur-Oise donnait envie à ceux qui n'y connaissent rien d'aller voir les peintres impressionnistes du musée d'Orsay ? Et si, à quelque gamin, traversant la Rue de Paris cartoonée du Parc Astérix, venait ainsi le goût de l'histoire savante ? Et pourquoi, dans ce cas alors, la large ouverture, au sens social s'entend, d'un site y compris patrimonial, ne mériterait-elle pas rétribution pour celui qui la conçoit et la met en œuvre, ses objectifs fussent-ils financiers ?



A ce stade de l'analyse, il convient donc de formuler les termes et les enjeux de la relation entre tourisme et mémoire, plus généralement entre sociétés et savoirs, par ceux qui les qualifient le mieux. De fait, ils sont politiques. Ce sont les fonctionnements et, d'une certaine manière, les choix axiologiques des sociétés qui sont ainsi engagés, voire expérimentés, à travers les modalités du partage ou de la rétention de leurs richesses cognitives. Du coup, la critique des entreprises d'ingénierie culturelle et de leurs logiques prend un autre sens. Dans des temps où les écoles perdent le monopole de la transmission des savoirs, les sociétés peuvent-elles déléguer à des seules entreprises privées l'organisation de ses mémoires ?

4 PAPANATHANASSIOU-ZUHRT, Dorothea et SAKELLARIDIS, Odysseas (2009). – Cognitive Processing of information with Tourism Value: Improving Visitor Accessibility at World Heritage Site "Nea Moni", Greece. In GIRAUD-LABALTE, Claire, MORICE, Jean-René et VIOLIER, Philippe (2009). – Le patrimoine est-il fréquentable ? Presses de l'Université d'Angers, 364 p., p. 301-333 p.

5 LAZZAROTTI, Olivier (2011). – Patrimoine et tourisme. Histoires, lieux, acteurs, enjeux. Paris, coll. Belin Sup-tourisme, Belin, 302 p.

L'aménagement d'un

hôtel-restaurant dans le Château Fort de Sedan

ou la construction de la réussite

d'un véritable partenariat public-privé





L'aménagement d'un hôtel-restaurant dans le Château Fort de Sedan ou la construction de la réussite d'un véritable partenariat public-privé

Suite à leur récente reprise, les "Hôtels France Patrimoine" se développent autour de leur concept avec des projets ambitieux.

La Société Hôtelière France Patrimoine est spécialisée dans l'exploitation d'hôtels ou de restaurants situés dans des lieux d'exception, classés Monuments Historiques et proposant des activités culturelles de prestige.

Le groupe se recentre aujourd'hui autour de son identité: l'exceptionnelle richesse architecturale de "l'Histoire" en France et projette de nouveaux partenariats, grâce à un montage performant institué par ses soins dans l'hôtellerie: le PPP (Partenariat/Public/Privé).

La sélection des hôtels France Patrimoine repose sur 3 critères de référence (avec les ajustements imposés par les circonstances):

- un **hôtel "Charming" de standing 3 ou 4 étoiles** d'une capacité au moins égale à 40 chambres et doté de tous les services annexes (restauration, réunion, spa, etc.)
- une implantation dans un **monument historique** sur un **site "remarquable"** de grande notoriété et de haute valeur architecturale
- la poursuite d'une **activité culturelle** vivante (parcours muséographique, visite du monument, expositions, spectacles, animations, etc.)

Ce concept a été mis en œuvre avec succès entre autres dans les monuments suivants:

- **Hôtel de l'Abbaye Royale de Fontevraud** (Pays de Loire);
- **Hôtel de l'Abbaye Ecole de Sorèze** (Midi-Pyrénées);
- **Hôtel du Couvent Royal de Saint Maximin** (Provence Alpes Côte d'Azur);
- **Hôtel du Château Fort de Sedan** (Champagne Ardenne).

Ces établissements sont exploités par France Patrimoine sous différents régimes selon les cas: bail commercial de longue durée, délégation de service public et contrats de management.

Un savoir-faire unique dans l'hôtellerie: le PPP

Pour leur réalisation, France Patrimoine a "inventé" un montage juridique et financier performant fondé sur les **déductions fiscales liées aux monuments historiques classés ou inscrits**. Il permet, sous certaines conditions, de mobiliser des capitaux privés qui, en complément des financements publics, permettent l'indispensable réhabilitation des monuments, tout en préservant la propriété publique (démembrement de propriété entre collectivité nue propriétaire et investisseurs privés usufruitiers temporaires). **En contrepartie, France Patrimoine détient des baux commerciaux de longue durée (25 à 75 ans).**

Au cours des années **2000 - 2004 ont ainsi été levés plus de 15 millions d'€** de financement privé pour la réhabilitation de l'Abbaye Ecole de Sorèze, du Couvent Royal de Saint Maximin et du Château Fort de Sedan (projet ayant reçu le grand prix de l'ingénierie touristique d'ODIT France en 2005).

A l'aube des exercices **2011 - 2015, c'est plus de 20 millions d'€ qui seront réinjectés** dans les différents établissements afin de parfaire le développement interne (Spa, Auditorium,...) et la rénovation de **ces monuments historiques**.

Aujourd'hui, Les Hôtels France Patrimoine disposent d'une forte et bonne notoriété chez les professionnels du tourisme (voyagistes, sites internet de ventes en ligne, organisateurs de réunions et d'événements, etc.) pour l'originalité et la qualité de ses établissements.

Le Groupe France Patrimoine bénéficie aussi d'une excellente réputation auprès des collectivités et organismes de développement propriétaires et/ou en charge de la réhabilitation de très nombreux sites et bâtiments historiques.

La poursuite du développement de la SA France Patrimoine, qui est constamment sollicitée pour participer à la réha-

bilitation d'autres monuments plus ou moins prestigieux et pour exploiter ou manager d'autres hôtels "historiques", passe par :

- **le renouvellement et/ou la consolidation des contrats** en cours à Fontevraud, Saint Maximin, et la réalisation effective des équipements complémentaires (Spa) à Saint Maximin, Sorèze et Sedan. Les démarches administratives, techniques et financières, pour y parvenir sont abouties et verront le jour dans l'année en cours.

- **le bon aboutissement de projets en cours** qui se trouvent à des stades avancés de négociation et de montage :
 - La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir) : 46 chambres et suites 3 étoiles, au "Petit Château", ancienne propriété du Duc de Saint Simon. Le projet comporte également la réalisation d'un Musée Maurice de Vlaminck ;
 - Montreuil sur Mer (Pas de Calais) ;
 - Arras (Pas de Calais) ;
 - Montpellier (Hérault) .

bilation, participation aux manifestations régionales, liaisons avec les OT, CDT, CRT. Il adhère aux instances régionales du tourisme ;

Au plan national et international, la promotion est assurée par le siège des Hôtels France Patrimoine : par les insertions dans les supports promotionnels pour les séminaires (Réunion, Bedouk), et les guides touristiques (Michelin, Gault & Millau, ...); par les contrats avec les opérateurs touristiques nationaux et étrangers (voyagistes et autocaristes); par une présence sur les salons et les manifestations professionnelles.

Les ventes sur internet représentant pour l'exercice 2010 une part très importante du chiffre d'affaires (67%) avec un objectif d'évolution de 10 points pour l'année 2011, un gros effort de promotion et de visibilité tant sur les sites marchands (expedia, booking, HRS, fastbooking, ...) que sur les réseaux sociaux a été entrepris avec la force de vente et nos yield manager.

A travers ces réalisations et ces exploitations hôtelières, France Patrimoine a acquis depuis 10 ans un véritable savoir-faire original et unique dans l'hôtellerie en France :

Le "partenariat public - privé"

Le "partenariat tourisme - culture"

- **le démarchage d'hôtels historiques existants** à la recherche d'une franchise et/ou d'un management performant. Ils sont très nombreux. La SA France Patrimoine n'intervient alors qu'en tant que prestataire commercial et/ou de gestion, apportant un véritable savoir-faire en la matière.

- **la promotion et la commercialisation** sur les différents canaux de diffusion :

Par le réseau des "Hôtels France-Patrimoine", au plan local, la promotion et la commercialisation sont assurées par le directeur de l'établissement et le commercial du site (budget communi-

Une démarche spécifique et prometteuse auprès d'un partenaire "coffret cadeau" est en cours de développement au sein du groupe "Les Hôtels France Patrimoine" dans le but de capter une clientèle "loisir week-end" à la recherche de séjour alliant histoire - culture et art de vivre à la française.

Avec une réelle volonté de développement et les moyens financiers appropriés, le Groupe France Patrimoine peut raisonnablement **viser une dizaine d'établissements en exploitation ou management fin 2015, et une vingtaine dans les 10 ans.**



L'Aménagement d'un hôtel-restaurant dans le Château Fort de Sedan ou la construction réussie d'un véritable partenariat public-privé

Genèse du projet hôtelier...

La Ville de Sedan est propriétaire du Château Fort depuis 1962. Classé à l'inventaire des Monuments Historiques, il est l'un des fleurons du patrimoine régional de Champagne Ardenne.

Outre son importance sur les plans touristique, culturel ou patrimonial, le château constitue un véritable enjeu dans la revitalisation urbaine du centre ville. Il est en effet la pièce centrale de diverses opérations, telles que les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, le label "Ville d'Art et d'Histoire" et l'aménagement du Promenoir des Prêtres.

Afin de développer l'offre touristique, la ville de Sedan a encouragé la création d'un complexe hôtelier au château fort.

La première phase était la partie la plus conséquente puisqu'il s'agissait de rénover quasi entièrement les façades et les toitures des bâtiments fortement dégradés. Vient immédiatement après, la phase d'aménagement de l'hôtel.

Le programme d'aménagement de l'hôtel

Le projet comprend 54 unités d'hébergement 3 étoiles (totalisant 64 chambres et 136 lits) et des parties communes.

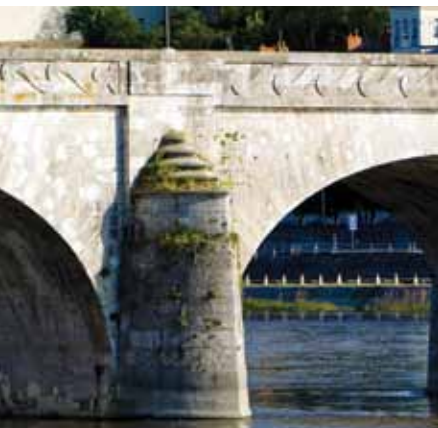
Les différentes parties de l'hôtel sont reliées entre elles par des ascenseurs et sont toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Composantes de la maîtrise d'ouvrage

Dans le cadre d'un partenariat public et privé original, de nombreux opérateurs ont été impliqués dans la maîtrise de l'opération de restauration du château fort par l'aménagement d'un ensemble hôtelier :

- **la Ville de Sedan**, propriétaire du château fort, s'est chargée de la restauration du monument et en a délégué la maîtrise d'ouvrage à la DRAC
- **la SCI du château fort de Sedan et la SAS Fabert**, usufruitières, ont aménagé l'hôtel dans les parties restaurées
- **la SA France Patrimoine** a pris en charge les investissements mobiliers de l'hôtel qu'elle exploite. Elle a assuré également une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage de la SCI et de SAS pour l'aménagement de l'hôtel
- **la Caisse des Dépôts et Consignations**, actionnaire de la SAS, a apporté son expertise au montage juridique et financier au travers de sa direction régionale (Châlons en Champagne)
- **l'Office de Tourisme**, exploitant du château, a assisté la ville dans l'élaboration du projet et sa mise en œuvre
- **l'Architecte en Chef des Monuments Historiques**, Monsieur Lionel DUBOIS a été maître d'œuvre des travaux de restauration
- **le cabinet d'architecture, Julien PENVEN** a été maître d'œuvre des travaux d'aménagement intérieur de l'hôtel.

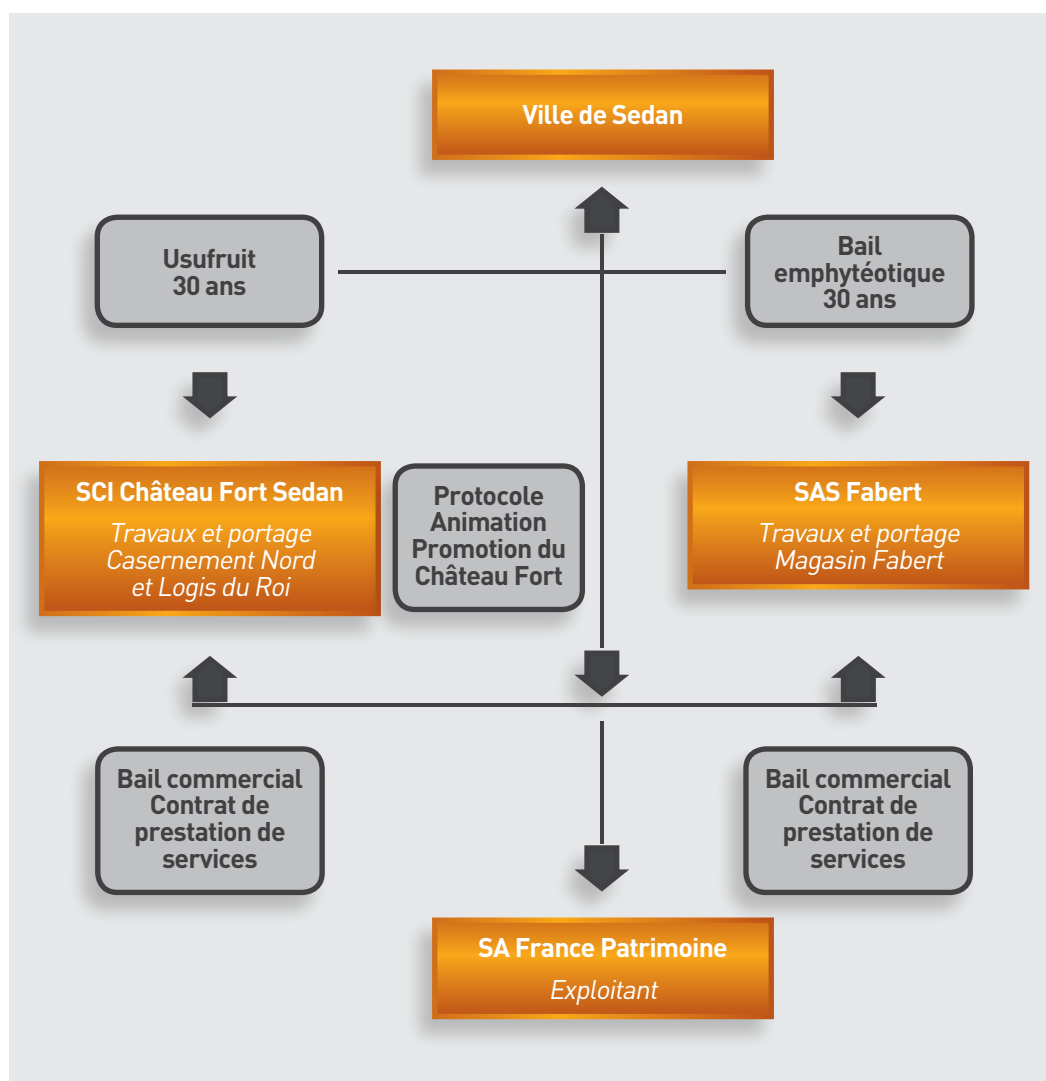


Les investissements et leur financement

Compte-tenu des coûts importants de ce type d'agencements, l'opération a été possible grâce aux avantages fiscaux liés aux investissements.

Suivant l'affectation des locaux et la nature des travaux réalisés, il est possible, pour des investisseurs privés particuliers, de bénéficier d'une déductibilité fiscale au titre des déficits fonciers, en application de l'article 31 du Code Général des Impôts.

Le montage juridique du projet s'est articulé comme suit :





Olivier GOURIO

Repreneur de la SA, Olivier Gourio est maintenant **PDG des Hôtels France Patrimoine**. Conseiller du groupe ces dernières années, il a su montré tout son savoir-faire, en transformant des résultats déficitaires en 2008 et 2009 en résultats bénéficiaires dès l'exercice 2010.

L'aménagement de l'hôtel a été assuré par deux sociétés distinctes qui, pour des raisons de montage financier, ont pris chacune en charge une partie des bâtiments : la SCI du Château Fort pour le Casernement Nord et le Logis, et la SAS Fabert pour le Magasin Fabert.

La SCI a financé ses travaux par un apport en fonds propres collectés auprès d'investisseurs motivés par un produit de défiscalisation, complété par des subventions du Département, de la Région, de l'Etat et de l'Europe. La Société Hôtelière du Magasin Fabert, quant à elle, a réuni 274 investisseurs privés régionaux, pour la plupart des particuliers résidant localement, qui ont décidé de soutenir le projet en s'y associant financièrement.

Le prix de revient à l'unité chambre pour l'hôtel prêt à fonctionner s'est élevé à 118 000 €, soit un montant nettement supérieur à celui couramment observé pour l'hôtellerie 3 étoiles en province. Ceci s'explique par les coûts supplémentaires liés à la qualité du Monument Historique et aux difficultés à l'adapter aux normes de sécurité et d'accessibilité aux handicapés. Il a été ramené à 89 000 €, c'est-à-dire aux normes de l'hôtellerie 3 étoiles en province, par les différentes subventions.

Les intérêts d'un tel projet...

Un intérêt patrimonial historique :

Les bâtiments exploités étaient dans un état de décrépidité totale et n'auraient pas pu être rénovés sans un projet d'envergure. Par ailleurs, les Monuments Historiques n'étaient prêts à mettre en place les financements nécessaires qu'à la condition d'un véritable projet d'utilisation des locaux.

Le projet s'est donc inscrit dans la continuité des actions de revitalisation du Centre Ancien de la ville de Sedan, labellisée Ville d'Art et d'Histoire. Les actions de réhabilitation y ont été nombreuses lors de ces dernières années : rénovation du Centre Ancien, aménagement du Promenoir des Prêtres, restauration du Château Bas.

Ce projet constitue la plus grosse opération de restauration jamais effectuée au Château Fort de Sedan.

Un intérêt économique :

Outre les investissements d'un montant dépassant les 10 millions d'€ et un chiffre d'affaires H.T. allant de 1612 K€ en 2005 à 1833 K€ en 2010 (avec un objectif de 2300 K€ à l'horizon 2013), l'ouverture de l'hôtel a favorisé l'accueil de manifestations ou d'événements importants générant des retombées sur l'économie locale. De plus, il répond au quotidien à une forte demande des touristes pour un complexe de type 3 étoiles qui n'était pas satisfaite jusqu'à présent. Il permet de disposer d'un outil

pour l'organisation d'événements à destination des entreprises.

La création d'un spa "haut de gamme" au sein du donjon est sérieusement à l'étude permettant de drainer une clientèle complémentaire en quête de "bien-être" générant par ce biais un ratio de durée de séjour supérieure à la norme.

Un intérêt touristique :

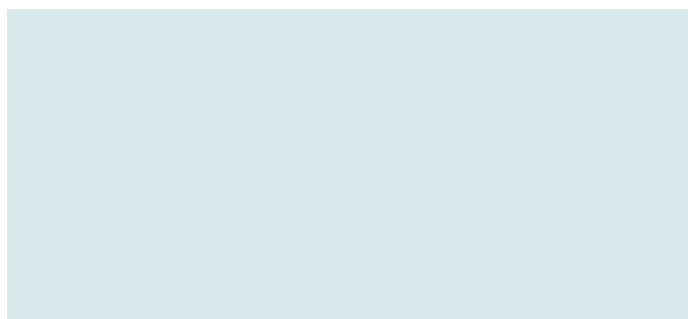
Les visiteurs se voient offrir un véritable produit de tourisme culturel intégrant l'animation, la restauration et l'hébergement, produit unique dans la région. C'est un atout supplémentaire très fort pour l'image et la notoriété du "plus grand Château Fort d'Europe". L'attractivité touristique du Centre historique de la ville ne peut que s'en trouver renforcée.

La venue d'un nouveau chef de cuisine est en train de redonner ses lettres de noblesses au restaurant de "La Tour d'Auvergne" surfant sur une tendance "cuisine du terroir" à la recherche de saveur.

Une pareille table au cœur même de cette enceinte médiévale extraordinaire ne peut que participer au rayonnement régional du site.

Un intérêt social :

L'ouverture d'un tel complexe favorise la création d'emplois liés au domaine de l'hôtellerie. C'est ainsi que 29 équivalents temps plein ont été créés.



Renaissance, Renouveau

du tourisme industriel ?



Renaissance, Renouveau du tourisme industriel ?

Pourquoi ce double questionnement ? Cette filière connaît aujourd'hui une double évolution car on observe d'une part sa renaissance et d'autre part l'amorce de son renouveau. La "renais-

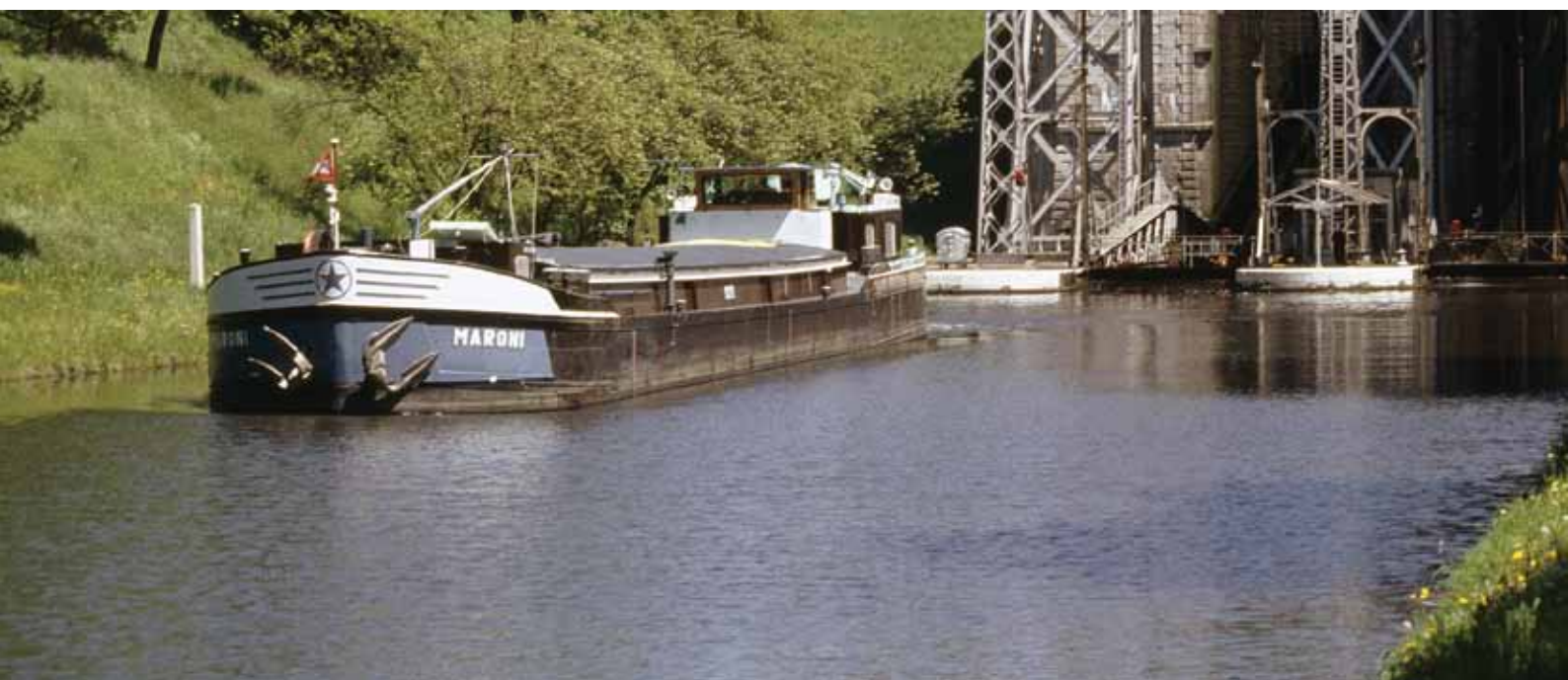
"La "construction" d'un patrimoine industriel à fins touristiques ou non vise aujourd'hui à changer l'image d'un territoire et à accroître son attractivité."

sance" qualifie l'effort d'ouverture de nouvelles entreprises et la nouvelle vague observée de valorisation de sites industriels (brownfields) oubliés depuis des années par les acteurs locaux : site

français de l'ascenseur des Fontinettes, entrepôts de la gare de Verviers. La "construction" d'un patrimoine industriel à fins touristiques ou non vise aujourd'hui à changer l'image d'un territoire et à accroître son attractivité (Pays Audomarois, Pays de Vesdre ...). En effet, les décideurs comme les habitants restent encore trop souvent persuadés, à tort, que seules, les petites et moyennes entreprises¹ peuvent assurer leur avenir et qu'un projet, par nature public, est aléatoire du fait de son caractère patrimonial, d'où le report systématique de sa réalisation.

Parallèlement, à ce mouvement, on observe un besoin de renouveau des sites anciennement valorisés touchés par un essoufflement de leur fréquentation. Mis en tourisme dans les

décennies quatre-vingt/ nonante (Canal du Centre, Plan incliné de Ronquières ou centre minier de Lewarde....), leur fonctionnement doit être repensé, il faut les re-visiter pour les relancer. A cela s'ajoute parfois la disparition d'une animation authentique, assurée initialement par d'anciens mineurs ou ouvriers. Quel rôle les Pouvoirs publics peuvent-ils jouer dans ce domaine ? Quel enseignement tirer de ces expériences ?



¹ Enquête mars 2011



Une filière technique aux facettes multiples

Cette double évolution est liée pour partie au concept lui-même à la fois complexe et pluriel. En effet, à facettes multiples, il a trait aux savoir-faire passés, actuels et futurs. La construction d'un moulin, celle de la locomotrice d'un train à grande vitesse ou d'un Airbus en relèvent comme la fabrication de tels plats cuisinés. La visite d'usine régulière, grâce à un aménagement judicieux des parcours et la visite irrégulière d'entreprises à l'occasion des journées portes ouvertes appartiennent à ce champ comme celle du musée de la laine et de la mode de Verviers....

Ainsi, ce concept se rattache aussi au tourisme de mémoire. Tourisme mémoriel, il l'est pleinement lorsqu'il nous conduit sur des sites ayant cessé toute activité (sites emblématiques du Borinage, de Fresnes-sur-Escaut ou du Familistère de Guise...), fréquentés par un visiteur soucieux de comprendre et d'imaginer les conditions de travail d'autrefois, voire celles de ses parents. Il oscille aussi parfois entre mémoire industrielle et création contemporaine comme le site du Grand Hornu.

Mais aussi, tourisme technique "vivant". A Blégny, le visiteur découvre l'esprit et règles de fonctionnement du système minier à ses plus belles heures: descente dans le puits, déambulation dans les galeries, découverte des installations matérielles souterraines, veines et machines d'abattage, de l'ambiance... Il a le sentiment de vivre le travail de la mine avec il faut l'avouer la pensée du risque. Tourisme technique, car s'il s'agit d'expérimenter une infrastructure originale (Plan incliné de Ronquières, ascenseur de Strépy-Thieu et du Canal du Centre...);



© E. WATTEAU | Centre Historique Minier

tourisme du savoir-faire si au franchissement en bateau s'ajoute la visite des salles des machines.

Un tourisme exigeant un développement rigoureux et durable

Le degré de satisfaction du visiteur de ce type de site est lié à la plus ou moins grande facilité pour ce dernier à "vibrer" avec le lieu, à vivre le site au-delà d'une simple déambulation, car il attend plus de cette visite que d'un site internet ou d'un commentaire audio, voire vidéo. Il veut y trouver à la fois de l'interactivité, un ancrage territorial, un partage. Son plaisir est comblé s'il sent l'habitant, l'aubergiste, l'hôtelier fiers de détenir chez eux un tel héritage. L'idée de faire des espaces publics de la ville un musée (Verviers) à ciel ouvert est vraisemblablement un prélude à une valorisation durable des savoir-faire.

"Le tourisme industriel muséal ou administré ne séduit plus. Tout site proposant des collections d'outils ou d'objets produits génère certes admiration, étonnement mais aussi déception."

Le touriste apprécie de voir ces ensembles industriels reconvertis à de multiples fins (hôtellerie, restauration, habitat, bureau...). Leur visite assurée

par les ouvriers, employés des sites en font ou en ont fait leur renommée. A contrario, rien n'est plus décevant et frustrant que de visiter des lieux aussi emblématiques inscrits dans un contexte urbain, comme des sites à part, isolés. Ce désagrément est amplifié quand la visite est "administrée" et que l'on observe une absence de synergie forte entre "l'accueilli, les accueillants". Sur ces sites, le visiteur s'attend à une certaine passion et à une osmose avec le territoire!... Cette déception est amplifiée par l'absence de toute boutique proposant en compensation un bel ouvrage.

Foisonnement de formes, d'offres mais aussi de publics: une bonne vingtaine et autant d'exigences! Cette filière revêt un caractère ingrat et ce phénomène s'accroît, chacun se considérant comme un public en soi.

Un tourisme durable exigeant la synergie de tous les acteurs

Le tourisme industriel muséal ou administré ne séduit plus. Tout site proposant des collections d'outils ou d'objets produits (saboterie, musée de la pierre de Sprimont) génère certes admiration, étonnement mais aussi déception. Certes le visiteur regarde, observe, s'étonne mais finalement ne vit pas le lieu; il n'est donc pas satisfait culturellement, son imaginaire est déçu. Le visiteur ne sera pas prescripteur et lui-même ne reviendra pas!



Marie-Madeleine DAMIEN

Professeur à l'Université des Sciences et Technologies de Lille.

Une démarche qualité et un partenariat pluriel

Le bon développement et la pérennisation d'un site nécessitent la synergie permanente et entretenue de tous les acteurs (habitants, socio-professionnels, décideurs privés et publics.) : démarche "bottom up". Le projet doit être porté par un partenariat "public-privé" associant les collectivités locales, les habitants (associations, actionnariat citoyen, ...), les entreprises (mécénat...), les fondations. Son succès exige une vraie concertation, l'échec des Maisons Folies (Moulines, Wazemmes...) de Lille 2004 le démontre.

Le site s'inscrit alors dans le cercle vicieux du recul de la fréquentation, s'en suit la dégradation de l'entretien, la fermeture annoncée du site : la population locale n'éprouvant qu'indifférence à son égard et ce, d'autant plus que le bien relève d'une autorité publique plus ou moins distante, pour laquelle, le patrimoine n'est pas le cœur de métier. Ainsi, le site de l'ascenseur à bateau des Fontinettes tomba dans l'oubli au fil des années !

Les NTIC peuvent-elles atténuer ce sentiment de frustration ? Oui, sans doute, mais elles ne remplaceront jamais ni le charme, ni la convivialité d'une visite adaptée au public où acteurs locaux publics et privés (élus, décideurs, habitants...) n'hésitent pas à s'investir.

Certes, l'essoufflement est un phénomène classique, toute offre, tout produit s'use ; aucune activité n'y échappe sans vigilance novatrice. Comment maîtriser ce risque ? Comment et pourquoi malgré tout continuer à patrimonialiser un bien en le mettant en tourisme ou en ouvrant l'entreprise vers l'extérieur ?

Sa valorisation implique son intégration locale durable, l'ancrage territorial et une démarche qualité irréfutable car ces lieux sont par nature, plus ingrats à valoriser que d'autres : leur visite relevant d'un choix intellectuel ou répondant à un besoin de satisfaire la curiosité. Aussi, la patrimonialisation du site s'impose, la population locale doit se le réapproprier, savoir faire partager son enthousiasme pour le lieu et participer elle-même directement (exploitation) ou indirectement à son animation et à sa valorisation (événementiel fort ou autres activités) pour mieux dynamiser le territoire. Sa mise en réseau et sa labellisation directe (patrimoine mondial, patrimoine européen...) sont nécessaires mais, ces deux conditions ne suffisent pas : le plafonnement de la fréquentation actuelle du Canal du Centre l'atteste. Elles ne parviennent plus à renforcer l'attractivité de ces lieux qui manquent vraisemblablement "d'âme", d'une mise en synergie avec le territoire proche, avec les habitants. C'est un tourisme trop administré, trop surimposé et le recours aux nouvelles technologies ne



© P. CHELVA | Centre Historique Minier

résoudra pas le problème. L'offre informelle d'une après-visite chaleureuse (hébergement, bonne table dans un cadre agréable...) fait défaut d'autant plus que ce site est exceptionnel.

Le succès des circuits touristiques vitiviniques, premières déclinaisons du tourisme de découverte économique en témoigne. Leur intégration locale explique leur retentissement international. Tout anglais ou américain, un peu oenophile connaît les villages de Bourgueil, Ay ou Saint-Emilion ou les coteaux du Layon ! Le vigneron sait conjuguer l'excellence de ses vins à celle de l'accueil, l'originalité du lieu à une bonne table, la sienne ou celle de l'auberge villageoise à l'atmosphère conviviale et appréciée de tous. Le fleurissement traditionnel des pays viticoles est une invitation supplémentaire à y séjourner. Que manque-t-il alors à nos grands sites industriels labellisés UNESCO ou non pour connaître un renouveau si on les compare à d'autres sites du patrimoine mondial, Provins par exemple ? Sans doute un

brin d'humanité. Le perçu et le vécu du visiteur sont essentiels. Quand il visite le canal du Centre, il découvre un site trop coupé de son environnement. On y perçoit la fierté du technicien, celle de l'ingénieur mais pas celle des habitants. On a l'impression de deux mondes qui cohabitent mais qui s'ignorent, celui des Voies hydrauliques et celui du citoyen.

Seul un tourisme de qualité, intégré, durable peut pérenniser la fréquentation de ces lieux, il doit être basé sur un partenariat "public-privé" solide et élargi inséré dans les réseaux européens et mondiaux. Ces sites et monuments deviendront alors les emblèmes et les portes d'entrée de notre continent, à l'image de la Tour Eiffel pour Paris.



© FTPL - Yves GABRIEL

Le Parc de l'Emscher

dans la région de la Ruhr.

Transformation

d'une région industrielle



Le Parc de l'Emscher dans la région de la Ruhr. Transformation d'une région industrielle

Un héritage industriel impressionnant

À la fin du 19^{ème} Siècle, personne ne pouvait prédire quel développement la Région de la Ruhr allait connaître : après la découverte de l'immense bassin charbonnier en Rhénanie du Nord-Westphalie, qui engendrait dès le début du XX^{ème} Siècle une croissance industrielle spectaculaire, la population de la Ruhr passait de 2,9 à 6,2 millions d'habitants entre 1905 et 1955. Le développement dynamique des charbonnages et de la sidérurgie attirait des millions de travailleurs, l'industrie lourde de la Ruhr représentait alors la force motrice de l'économie nationale allemande, avec de grandes entreprises telles que Thyssen, Krupp, Haniel, Mannesmann, Degussa. L'urbanisation de ce territoire se faisait sans vraies règles et contraintes, s'accrochant aux anciens noyaux villageois existants et autour de l'industrialisation, en colonisant tout l'espace.

Un siècle seulement après l'essor industriel, la crise dès les années cinquante déclenchait une rupture économique dans tout le bassin de la Ruhr. L'utilisation croissante du pétrole et les importations de charbon bon marché faisaient baisser la demande en charbon intérieur. Des 140 mines actives en 1957, seulement sept restaient en activité en l'an 2000. Les conséquences : un territoire très fortement touché, fermetures des sites, une montée folle du chômage, qui souffre particulièrement du fait de sa monostructure industrielle. La situation en 1988 : de nombreuses friches industrielles dues aux industries abandonnées, une pollution des sols, de l'air et de l'eau importante – la rivière de l'Emscher était devenue un vrai égout

à ciel ouvert -, les infrastructures et l'urbanisme avaient perdu leur cohérence et le territoire était formé d'une immense conurbation peu lisible et peu structurée, sans identité et sans centralité. Sans capitale, sans frontière politique, sans collaboration intercommunale, sans accord sur une vision commune du territoire, ce territoire fragmenté sans but et sens commun semblait impossible à revitaliser. C'est à ce moment-là, en 1988, que la décision d'organiser une IBA sur le territoire pour une période de 10 années (1989-1999), est prise.



L'IBA Emscher Park : une démarche de projets originale

Une IBA (Exposition Internationale d'Architecture et d'Urbanisme) n'est pas une simple exposition culturelle à vocation internationale en Allemagne, mais plutôt un instrument innovant de l'urbanisme pour répondre aux problématiques urbaines et architecturales. La première IBA eu lieu en 1901 à Darmstadt, suivie par Leipzig en 1913; entre 1979 et 1987, l'IBA de Berlin permit d'enclencher les processus de rénovation urbaine. Actuellement, l'IBA de Hambourg (2006-2013) transforme les territoires au Sud du port, tandis que Bâle organise pour 2020 une IBA trinationale.

Envisagée comme procédure d'exception, l'IBA Emscher Park se veut être dès le début un laboratoire de régénération écologique et économique des anciennes régions industrielles; fondée sur des principes clés, l'IBA met en place un nouveau schéma de gouvernance métropolitaine au service d'une démarche de projets appropriée. Son territoire, composé de 17 villes, dont Duisbourg, Essen, Dortmund et Bochum, couvre une superficie de plus de 400 km², avec 2,5 millions d'habitants : une partie de la région de la Ruhr, qui compte aujourd'hui 5,3 millions d'habitants sur une superficie de 4.435 km².



Dans ce contexte, l'IBA Emscher Park aborde une philosophie avant-gardiste : en utilisant le passé comme levier et assumant son passé industriel, en prenant le parti de changer son image par l'Art et la culture, en marquant une volonté écologique prononcée et en axant un effort particulier sur la qualité des projets, le projet de l'IBA réussit à poser un regard neuf sur le pays de l'Emscher.

L'IBA fonctionne sur une stratégie de projets, rompant avec la logique de planification hiérarchisée et sectorielle. En encourageant les initiatives de qualité et apportant une expertise de gestion des projets, l'IBA met en place un outil qui permet de croiser les barrières administratives et relier les différents secteurs publics et privés.

Cette nouvelle structure de gouvernance est innovante pour la région, les acteurs sont privés et publics : le Land Rhénanie Nord Westphalie en tant qu'initiateur de la démarche ; l'IBA, un groupe d'experts au service des projets ; le comité de direction de l'IBA, un directoire d'élus et de représentants locaux ; les communes et les investisseurs privés, les maîtres d'ouvrage des projets ; la société d'aménagement (LEG) et le Fonds foncier régional (Grundstücksfond), outils de maîtrise du foncier ; et le KVR, le syndicat intercommunal, qui reprendra après le temps de l'IBA l'initiative et s'assure aujourd'hui de la réalisation du Parc paysager. Comment fonctionne cette procédure de projets ? Un acteur public ou privé propose un projet sur un site intéressant. Cette proposition est ensuite examinée par la structure IBA, validée par le comité de direction, accompagnée par un travail d'expertise et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. La gestion du foncier est assurée par le Fonds foncier, qui acquiert, revitalise et revend les terrains.

“L'IBA Emscher park aborde une philosophie avant-gardiste : en utilisant le passé comme levier et assumant son passé industriel, en prenant le parti de changer son image par l'art et la culture, en marquant une volonté écologique prononcée et en axant un effort particulier sur la qualité des projets.”

Avec des outils adaptés, des montages financiers pertinents et des partenariats clés, l'IBA dispose alors de moyens pour parvenir à concrétiser ses principes. Un budget total de trois milliards d'€, dont un tiers provenant d'investissements privés, garantit les moyens. Une structure simple de l'IBA, coûtant trois millions d'€ par an, avec une agence informelle temporaire, des montages financiers intelligents, intégrant les principaux canaux de subvention (fonds nationaux, Land et fonds européens), une concertation régulière pour appropriation collective du projet, une démarche de “festivalisation” ou “event-making”, ou encore une connexion d'actions ciblées, ont fait que le projet IBA Emscher Park fut par les projets une réussite.

“L'IBA met en place un outil qui permet de croiser les barrières administratives et relier les différents secteurs publics et privés.”

Le renouveau du territoire par des projets

La ligne de conduite de l'IBA Emscher Park fixait cinq axes majeurs, donnant les grandes lignes du changement d'image de la vallée de la Ruhr, pour passer d'un territoire en déclin industriel à un territoire renouvelé : l'aménagement du Parc Paysager de l'Emscher, en redonnant sa place à la nature

et créer un attrait paysager à la région ; la restauration écologique du système fluvial de l'Emscher ; la préservation et l'utilisation des friches industrielles, notamment dans un but artistique et culturel ; “travailler dans le parc”, en attirant de nouvelles entreprises afin de relancer l'économie régionale ; et enfin, “habiter dans le parc”, en offrant des logements de qualité et renversant l'évolution démographique.

Au total, plus de 120 projets furent réalisés, s'articulant autour de 2 projets-phares d'aménagement du territoire régional :

- la création d'un parc paysager régional (Emscher Landschaftspark), qui met en place une trame verte le long de la rivière de l'Emscher (70 km) et donne une cohérence au territoire, donne une lisibilité à la région et permet aux habitants de retrouver un lien avec la nature et la rivière ; celui-ci est combiné avec un système transversal de couloirs verts, auxquels se greffent plusieurs communes. Celles-ci sont obligées de coopérer pour pouvoir

réaliser les projets, un couloir vert rassemblant en général trois à cinq communes.

- la restructuration écologique du système de la rivière de l'Emscher, qui nécessite la mise en place de nouvelles stations d'épuration, un vaste réseau d'égouts, une valorisation des eaux de pluie et une lutte contre l'imperméabilisation des sols.



Quelques exemples remarquables émergents : le Parc Paysager de Duisbourg Nord, ancienne mine et forge depuis 1903 appartenant à la famille Thyssen, une friche industrielle de 200 ha transformée en parc de délasserment ; le Parc Paysager de Nordstern, une ancienne mine vouée à une exposition fédérale d'horticulture (Bundesgartenschau) ; un parcours cyclable régional déployé sur toute la vallée de l'Emscher et utilisant les nouvelles structures paysagères ; la reconstitution du cours "naturel" de la rivière de l'Emscher ; le parc scientifique Rheinelbe de Gelsenkirchen, placé sur une mine et usine sidérurgique, avec des bâtiments d'architecture de haute qualité ; l'Académie de Mont-Cenis à Herne, construite sur la mine de Mont-Cenis, combinée avec la construction d'un nouveau quartier ; différents nouveaux quartiers d'habitation ; et surtout la rénovation de la Mine Zollverein, patrimoine UNESCO et centre des manifestations de la Capitale Européenne de la Culture en 2010.

Les efforts menés lors de l'IBA eurent des retombées positives pour le territoire. 10 années furent nécessaires pour impulser le changement, réduire les déficits écologiques et urbains, tout en considérant que le développement économique n'était pas primordial.

Une révolution culturelle a eu lieu, en introduisant de nouvelles valeurs et manifestations culturelles.

Grâce à l'art et la mise en réseaux des sites, le patrimoine industriel fut valorisé : l'IBA a permis de nombreuses réalisations particulièrement spectaculaires ; ce travail de recyclage des friches industrielles montre un savoir-faire acquis en matière de techniques de réhabilitation, d'architecture et d'urbanisme. Le nombre de visiteurs de certains sites atteint le chiffre de 450.000 visiteurs par an, ce qui montre l'intérêt porté à ces structures réhabilitées.

Le financement, finalement, où les aides Européennes jouent un rôle important, encore actuellement : jusqu'en 1999, 2,63 milliards d'€ furent attribués à la région ; entre 2000 et 2006, 3,35 milliards et pour la période 2007-2013, dans le cadre de l'Objectif 2 FEDER, 2 milliards d'€ sont prévus.

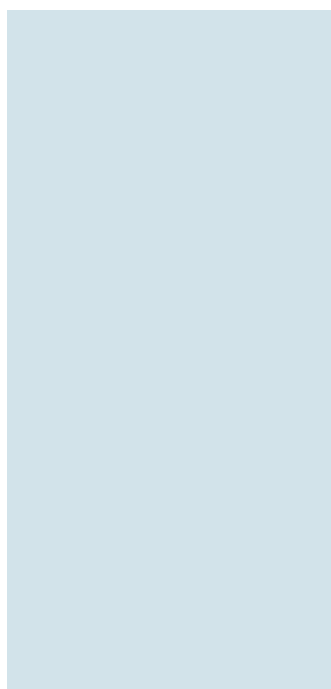
Après l'IBA – un territoire en mouvement

L'organisation de l'IBA sur le territoire de l'Emscher a réussi à mettre en valeur les sites industriels, à développer une réutilisation culturelle sur



les anciennes friches industrielles, mais surtout à activer une puissance de créativité dans le développement d'une structure artistique et culturelle.

Après cette période intense, le Land a retenu la leçon majeure de l'IBA : un développement durable local exploite les talents et les héritages d'un territoire pour donner un profil spécifique à celui-ci et lui apporter des stratégies de développement intelligentes. Pour cela, le Land a créé les "Regionalen", un instrument politique régional orienté projet qui souhaite apporter un renouveau aux municipalités et aux régions du Land qui le souhaitent. Celles-ci fonctionnent selon une démarche de projet, tout comme l'IBA. Les principes de développement durable, d'excellence culturelle et de qualité sont acquis de cette IBA. Le financement des projets est assuré de manière similaire : le



Land n'accorde pas de budget supplémentaire, seulement un niveau de priorité pour les demandes de subvention des projets. Une "Regionale" ne dure que deux années. La mise en place des "Regionalen" par le Land, qui répondait alors à une demande d'élus communaux, montre le succès de l'IBA. Les points communs aux deux démarches sont nombreux, prouvant l'importance de l'exemple qu'apportent les actions entreprises par l'IBA.

En décembre 2007, les acteurs de la région de la Ruhr se sont accordés sur une stratégie métropolitaine à mettre en place : la "metropoleruhr". Validée par trente-cinq villes, s'appliquant à une région de 4,8 millions d'habitants, elle se traduit par la volonté de réaliser 274 projets dans la prochaine décennie. Les projets ont été aujourd'hui tous identifiés et se mettent en place. En reconnaissant les différentes identités de chaque territoire de la région, et en s'appuyant sur sa culture industrielle et sur les qualités paysagères et architecturales de son paysage, cette démarche s'inscrit dans une vision élargie à toute la région de la Ruhr. Elle permettra de réaliser de nombreux projets locaux, qui s'inscrivent dans cinq grandes thématiques au service de la métropolisation (les axes de la métropole, centres et périphérie, sites

de qualité, engagement du secteur privé et importance de l'événementiel). Le financement des projets se fera à la hauteur d'environ 1,6 milliard d'€ par les fonds publics et d'environ 4,4 milliards d'€ d'investissements privés. A nouveau, cinq axes de stratégie "Concept Ruhr" furent développés : "ruhrlines", les axes de la Métropole Ruhr, "ruhrcities", les centres et quartiers, "ruhrexcellence", le développement de sites de grande valeur, "ruhrinvest", un engagement privé en pleine croissance, et "ruhrvents", de grands événements comme étapes de la transformation.

- les arts et les artistes sont les moteurs du changement dans la région – RUHR.2010 est le vecteur d'expériences esthétiques sans limite ni frontière et invente un milieu créatif dans lequel l'individu peut s'épanouir, avec ses capacités individuelles.

- RUHR.2010 intègre, en tant que première capitale européenne de la culture, le thème de l'économie créative dans son concept global. L'art, la culture, la créativité et les idées sont les moteurs des processus d'innovation technologique et économiques.

"Cette région est bien passée du statut de région industrielle et minière à celui de métropole culturelle moderne, sans renier son passé."

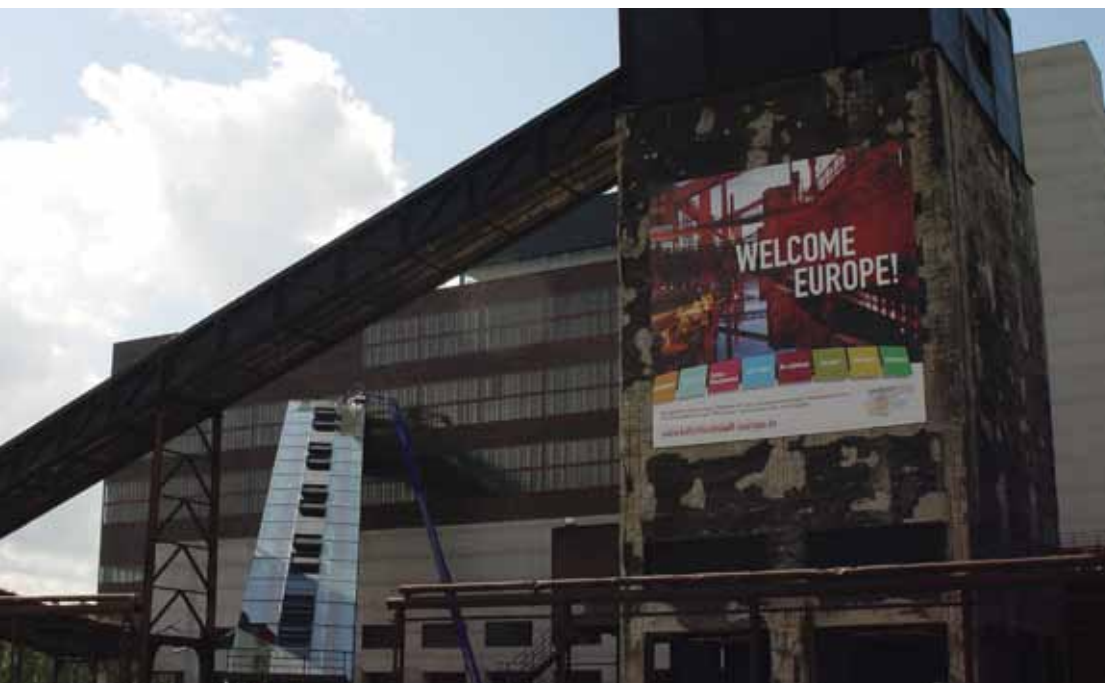
Un de ces grands événements fut le titre de "RUHR.2010", Capitale européenne de la Culture, en tant que suite du processus engagé en 1989 : la ville d'Essen, et plus particulièrement toute la région de la Ruhr, portait en 2010 le titre de Capitale européenne de la Culture sous le slogan "Le changement grâce à la culture, la culture grâce au changement".

Le programme de la capitale européenne de la culture RUHR.2010 avait pour ambition de porter ses fruits bien au-delà de l'année 2010 : la direction artistique de RUHR.2010 élaborait à cet effet une ligne de programme qui pose les questions d'avenir pour la métropole de la Ruhr : il en allait de la diversité et de l'authenticité de la culture dans cette région.

Le concept global de la capitale européenne de la culture RUHR.2010 fut axé sur quatre thématiques fondamentales :

- la Métropole Ruhr nous place face à des défis urbains. C'est une ville inachevée, avec de multiples centres, ouverte à de nouvelles formes d'urbanité. RUHR.2010 saisit l'opportunité qui lui est offerte de participer à l'organisation du futur de ce paysage urbain régional unique de la Ruhr.

- avec le thème des "migrations", RUHR.2010 se pose l'un des plus grands défis pour l'avenir de la ville européenne. RUHR.2010 part à la recherche des traces des cultures des populations migrantes et de leurs forces créatrices.



Didier VANCUTSEM

Né en Belgique en 1963, Didier Vancutsem est consultant international en architecture du paysage et urbanisme basé à Munich et Bruxelles. Il est expert dans les programmes européens de recherche et enseigne le paysage aux Universités de Munich et de Lille, à l'Institut Supérieur d'Urbanisme ISURU Bruxelles et à la Faculté d'Architecture de l'Université Libre de Bruxelles. Depuis 2007, il est responsable du ISOCARP Brussels Liaison Office pour les projets européens et est membre de différentes associations professionnelles européennes et mondiales.

Quelques actions: avec "Essen pour la Ruhr", de nouveaux domaines de création virent le jour, une fois de plus sur d'anciens lieux de travail. A Dortmund, une ancienne brasserie se transformait en centre européen de la création. De nouveaux emplois furent créés. 2010lab.com, cybermagazine mis en place pour la circonstance, apportait son soutien à la constitution d'un réseau de créateurs nouvelle vague et à leurs échanges sur Internet. Ou encore en juin 2010, la Journée de Chant Choral qui devrait figurer au Guinness Book of Records. Des chorales d'amateurs et de professionnels de la région et en provenance de plus de 200 villes partenaires européennes rassemblèrent toute la région dans un stade de football pour y entendre chanter le plus grand chœur de tous les temps, avec 70 000 chanteurs.

Ou encore "Nature morte A40", un spectacle de masse: l'autoroute A40, grande artère de la Ruhr aux embouteillages légendaires et aux flux quotidiens de quelque 300 000 véhicules, fut convertie en scène de spectacle de rue. Un dimanche de juillet 2010, une interdiction à la circulation sur 60 kilomètres laissait la place à une fête haute en couleurs et sans précédent: 30 000 tables et 60 000 bancs furent installés, 5,3 millions de personnes furent invitées à pique-niquer, assister à des concerts, spectacles de cabaret et à des événements sportifs et de toute nature.

Conclusion

Cette troisième agglomération urbaine d'Europe après Londres et Paris connaît un regain de confiance et affiche non sans fierté ce qu'elle peut offrir: 100 salles de concert, 19 universités et établissements d'enseignement supérieur, 250 festivals, 1.000 monuments industriels et 120 théâtres. La Ruhr est devenue l'une des plus denses des scènes culturelles d'Europe, mais aussi du monde entier.

En regardant les chiffres, nous pouvons le comprendre: entre 1970 et 2006, le secteur des services passait de 40% à 70%, tandis que le secteur industriel diminuait de 58% à 28%. Le nombre d'étudiants évoluait de 1.500 en 1956 à 152.000 en 2006, indiquant le phénomène de reconversion de la région.

Au niveau interculturel, la métropole de la Ruhr, dite aussi "Ruhrpott", rassemble une population en provenance de plus de 170 pays. Autant dire que les migrations sont inscrites dans la tradition, font partie de l'histoire. La culture est bien un moyen d'intégration, et non une source de fracture sociale ni de conflit.

Cette région est bien passée du statut de région industrielle et minière à celui de métropole culturelle moderne, sans renier son passé. Le mythe de la Ruhr n'a jamais été plus vivant. Nulle part ailleurs dans le monde, on ne trouve autant d'usines désaffectées, de houillères, de zones industrielles transformées en musées, en lieux d'événements avec reconstitutions historiques d'ateliers et d'usines.

L'identité de cette métropole n'est plus marquée par le travail mais par la culture. Comme disait Adolf Muschg, célèbre écrivain de langue allemande, "La Ruhr ne respire plus la poussière, mais l'avenir."

Le site minier
du Bois-du-Luc.
Un jalon

dans le paysage du tourisme industriel



Le site minier du Bois-du-Luc. Un jalon dans le paysage du tourisme industriel

Si le site minier du Bois-du-Luc est un témoignage exceptionnel et ce, au niveau international comme le met en relief la candidature des quatre sites miniers majeurs de Wallonie à la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO; si le complexe social et industriel qu'il représente est un modèle de conservation exemplaire; si Bois-du-Luc illustre à merveille toutes les facettes de l'aventure industrielle de la Wallonie, le site minier a été et continue d'être un laboratoire en matière de valorisation touristique des sites industriels.

L'installation pionnière d'un Ecomusée - le premier du genre en Belgique - résolument ouvert sur son environnement ("éco"); l'extension de la notion du patrimoine (...du bâti à l'immatériel en s'arrêtant au patrimoine néo-naturel) et enfin, l'approche transfrontalière, nécessaire pour appréhender l'histoire industrielle, ont incité l'Ecomusée à participer, à animer et à initier des mises en réseaux du patrimoine industriel et de la culture postindustrielle qui en découle.

Le site, un repère patrimonial

Situé au cœur du bassin du Centre, le site minier du Bois-du-Luc est un témoignage exceptionnel de l'ère industrielle. Exceptionnel de par l'intégrité et l'authenticité de son héritage patrimonial, illustration éloquente de l'impact de l'industrialisation aux niveaux technique, paysager, architectural et social.

Le site minier appartient à l'histoire d'une société charbonnière qui se distingue par sa longévité, son ancienneté et sa précocité en matière d'adoption d'innovations technologiques. C'est en 1685 que naît la Société du Grand



Conduit et du Charbonnage de Houdeng qui est à l'origine du site que l'on découvre aujourd'hui. Des rappels de cette origine lointaine sont inscrits au début du XX^e siècle dans l'architecture du site (reliefs des tympans de l'aile directrice et salle des fêtes).

Exemple le plus lointain de structure capitaliste en Europe, la Société est fondée dans le but de résoudre les problèmes d'exhaure par l'usage des conduits de bois dont un est conservé et exposé depuis 1935 dans la salle de paie des cadres et des actionnaires. Si la structure de la société évolue au cours du temps pour arriver en 1936 à une société anonyme, elle reste néanmoins animée par une constante quête d'innovations technologiques: machine de Newcomen (1779), première machine à vapeur sur le continent (1807), cages d'ascenseurs (1850), marteau-piqueur "Rimo" *Made in Bois-du-Luc (1910) etc.*

Au cours du XIX^e siècle, la société possède plus d'une trentaine de sièges qui sont répartis dans le bassin du Centre. Le puits du Quesnoy, appartenant à la société, ferme en juin 1973 et scelle ainsi l'aventure charbonnière dans le

bassin du Centre. C'est en 1846 que la Société ouvre la fosse Saint-Emmanuel au lieu-dit du Bois-du-Luc. Elle comprend originellement, comme nous pouvons l'apercevoir sur la lithographie de Canelle (La Belgique industrielle) exposée dans le bureau du Directeur, les puits d'extraction et d'exhaure où se logent, plus tard, en 1921, les bains-douches des femmes. Ces deux puits sont reliés, au début du XX^e siècle, par un bâtiment qui abrite la salle des porions, la lampisterie et les bains-douches des hommes. La salle du ventilateur et la sous-station électrique équipent la fosse en 1920. En 1913, un nouveau chevalement est érigé au-dessus du puits d'extraction. Ces équipements forment la zone de travail de fond qui se trouve dans le même alignement que la zone de travail de surface qui comprend les bureaux dont celui de la Direction, les ateliers, les magasins, les écuries, les granges, les réserves, la forge du maréchal-ferrant et d'autres dépendances organisées autour d'une cour intérieure. Sur le mode de fonctionnement autarcique, les ateliers fournissent et réparent l'outillage lié à l'exploitation ainsi que le mobilier et le matériel de la vie quo-



tidienne. Les bureaux sont restaurés en 1907 par l'architecte Charles-Emile Janlet (1839-1919), auteur notamment d'une partie du Muséum des Sciences Naturelles de Bruxelles.

Les deux zones du travail sont reliées par un réseau cohérent de voies ferrées encore partiellement visible dans la cour des ateliers. Ces zones sont vaillamment protégées par une muraille hérissée de portes à guillotine élevées à partir de 1896 pour résister et dissuader (avec un habile trompe-l'œil qui feint le langage militaire médiéval) toute rébellion.

En face des lieux de travail : une cité (1838-1853) qui adopte la forme, originale, d'un trapèze. La cité servira de noyau pour bâtir au fur et à mesure du temps (soit de 1853 à 1923) un village ouvrier complet et autonome. En effet, la Direction va, progressivement, ajouter à la cité des équipements collectifs qui garantissent à la fois le bien-être et la docilité de la main-d'œuvre. Ainsi, les ouvriers se nourrissent (épicerie, moulin-brasserie, boucherie), se délassent

(café, salle des fêtes, parc et kiosque en 1900), se soignent (Hospice Plunkett de Rathmore en 1861, hôpital en 1909), s'instruisent (écoles et bibliothèques entre 1849 et 1921) et prient (église Sainte-Barbe en 1905) dans l'enceinte de ce village intégralement préservé. La présence du Château directorial, poste de surveillance érigé en face de la cité, matérialise les principes du paternalisme qui à Bois-du-Luc s'exprime sous des traits singuliers.

La préservation du patrimoine tant fonctionnel que social dans son intégrité (équipements, outillages, machines, systèmes de transmission de l'énergie, mobilier des bureaux, archives encore maintenus dans leur contexte d'origine) de toutes les strates socioprofessionnelles (du mineur au directeur) confère au site minier du Bois-du-Luc une place emblématique dans le terrain de l'archéologie industrielle et ce, à l'échelle internationale.

“La préservation du patrimoine tant fonctionnel que social dans son intégrité confère au site minier du Bois-du-Luc une place emblématique dans le terrain de l'archéologie industrielle.”

Itinéraire d'un sauvetage : de l'élan citoyen à la prise de conscience des pouvoirs publics

En 1973, après une trajectoire remarquable de 300 ans, la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc ferme ses portes. A l'arrêt du charbonnage, le site minier échappe de peu aux bulldozers et autres opérations d'assainissements. Il faut saluer les efforts des habitants qui résistent contre la disparition de leur cité en formant un

Comité de quartier qui obtient en 1974 l'achat de la cité par l'Etat. La rénovation, entamée dès 1994, revient à l'Institut National du Logement. Face à la cité : la partie industrielle, en ruines, qui menace aussi de disparaître... Grâce aux efforts de sensibilisation menés par le Centre Hennuyer d'Histoire et d'Archéologie Industrielles, embryon de l'actuel Ecomusée, cette partie est rachetée par l'Etat en 1979 et est ensuite restaurée dans le courant des années 1980. L'Ecomusée prend ses quartiers dans les anciens bureaux du charbonnage en 1983 et impulse une nouvelle mission au site après l'achèvement de son cycle industriel. Le processus de la reconnaissance de la valeur patrimoniale du site minier est entamé... Le 20 juin 1996 le site minier est classé comme *Ensemble architectural*. Dix ans plus tard, il est inscrit à la *Liste du Patrimoine exceptionnel* de la Région wallonne. En plus de l'orientation culturelle et touristique, le site assume aussi d'autres vocations (logement, éducation, nœud associatif...) qui renforcent plus que jamais la pluralité des fonctions d'un tel lieu.

Depuis 2000, le visiteur peut découvrir tous les rouages du charbonnage, depuis l'austère bureau du Directeur jusqu'à la remontée des travailleurs du fond, à travers le parcours *Entre Homme et Machine* (Objectif I - Feder) qui invite le visiteur à explorer aussi le village ouvrier.

L'Institut du Patrimoine wallon (IPW) est, depuis 2005, chargé par le Ministre du Patrimoine de la sauvegarde et de l'entretien du site. L'IPW et l'Ecomusée joignent leurs efforts pour engager une réhabilitation cohérente du site mais aussi de son patrimoine archivistique, résultat des nombreux sauvetages menés par l'Ecomusée dans les entreprises. Ce patrimoine archivistique, dense et unique, témoigne de la diversité industrielle (de l'industrie extractive à la faïencerie en passant par la construction ferroviaire et métallique) et du rayonnement, mondial, des entre-



prises wallonnes (fonds Solvay, Baume & Merpent, Forges, Usines et Fonderies d'Haine-Saint-Pierre, faïencerie Boch & Céramis...).

L'Ecomusée assure la conservation, l'étude et la valorisation de la mémoire industrielle en ne cessant de faire des allers-retours entre le passé et le présent. Ainsi, l'expérience industrielle passée est confrontée aux réalités présentes (découverte du savoir-faire wallon en matière d'ingénierie avec le Bureau Greisch; cycle de conférences sur le travail, sur l'immigration, sur l'exploitation des mines en Chine...). Cette démarche de travail est en outre pluridisciplinaire; l'Ecomusée fait souvent appel à d'autres formes d'expressions comme l'art contemporain, la littérature, le conte, la musique etc.

Enfin, l'un des axes importants de valorisation de l'expérience industrielle empruntés par l'Ecomusée est certainement la mise en réseau qui permet de relier la Wallonie à d'autres régions industrielles en Europe avec lesquelles nous partageons une assise commune:

une histoire (en mouvement), des défis (reconversions, déclin industriel...) et des perspectives nouvelles.

De l'ERIH à l'ICI... Tous les chemins mènent à la culture industrielle

Depuis 2007, le site minier du Bois-du-Luc a rejoint, le réseau transnational ERIH - *European Route of Industrial Heritage*, vaste réseau qui couvre 850 sites répartis dans 32 pays.

Créé dans le cadre du programme INTERREG II C et III B, ERIH est géré par le *Nordrhein-Westfalen Tourismus e.V.* dont le siège est établi à Cologne. Son objectif principal: mettre en relief l'identité commune des régions européennes bâtie sur l'héritage industriel. Un ensemble d'initiatives valorisant les territoires postindustriels est mis en place et rassemble tous les acteurs concernés par la gestion du patrimoine (associations, universités, pouvoirs publics, musées, sites...). Parmi ces initiatives, citons la création d'un Corporate Design commun (logo, affiches, flyers quadrilingues...); la mise en réseau virtuelle (via le site web www.erih.net, épiceur du réseau) et concrète (balisage *in situ*); la mise en place d'un programme de professionnalisation des gestionnaires des sites industriels (en matière de tourisme, de conservation et de médiation) et enfin, la sensibilisation du public au patrimoine industriel (expositions itinérantes, événementiels, parcours de visites etc.).

L'ossature du réseau ERIH est composée de 72 points d'ancrage reliés par 13 itinéraires régionaux et 10 routes thématiques traversant les 32 pays. Cœurs du réseau, les points d'ancrage sont des sites majeurs, exemples incontournables de l'aventure industrielle dont certains sont inscrits à la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO: New Lanark en Ecosse; Ironbridge à Telford, Zollverein à Essen etc.

En Belgique, le Musée de l'Industrie et du Textile de Gand et les sites miniers de Beringen, du Bois-du-Luc, du Bois du Cazier et de Blegny-Mine ont intégré le réseau en tant que points d'ancrage.

Si ERIH est le plus grand réseau transnational du patrimoine industriel, il existe dans le paysage européen d'autres initiatives aux perspectives similaires: *Industrious East*, *HollandRoute*, *Pays des Terrils* dans l'Euregio Meuse-Rhion bien encore le réseau mis en place par le *Museu de la Ciència i de la Tècnica de Catalunya* (MNACTEC) en Catalogne. Les premiers exemples sont enregistrés en Grande-Bretagne, pays pionnier en matière d'archéologie et de tourisme industriels.

Parmi tous ces réseaux, retenons la *Route der Industriekultur* (Regionalver-

band Ruhr) dans la vallée de la Ruhr. L'architecture de ce réseau (900 sites dont 25 points d'ancrage reliés par des routes thématiques); la visibilité par un balisage *in situ* et des panneaux directionnels jalonnant les principaux axes routiers; la déclinaison plurielle de parcours (pédestre - routier - vélo); l'édition d'une carte et des guides thématiques; la scénographie urbaine mettant en lumière (au sens premier du terme) la morphologie singulière des bâtiments industriels; la dynamisation du réseau avec une série d'événements culturels à l'instar de la *RuhrTriennale* (formidable festival d'opéra et de théâtre qui a pour écrin d'anciens sites industriels reconvertis ou en friches) participent à l'originalité et la solidarité. L'exemple allemand montre bien que le tourisme industriel peut être un levier de développement territorial et aussi, un vecteur d'une image régénérée des territoires postindustriels. C'est en effet sous le prisme du patrimoine industriel et de la culture postindustrielle que la région de la Ruhr s'est distinguée en tant que "ville" européenne de la culture 2010.

La *Route der Industriekultur* a aussi servi d'impulsion à la naissance d'un projet de valorisation transfrontalière de la culture industrielle entre le Nord-Pas de Calais et la Wallonie. Ce projet, initié par l'Ecomusée et la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais, a abouti en 2008 à la création de l'ICI - *Itinéraire de la Culture Industrielle*. Un projet qui rassemble six partenaires wallons (Ecomusée du Bois-du-Luc, Le Bois du Cazier et Le Pass) et français (Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais, Muséum d'Histoire naturelle de Lille et Communauté urbaine d'Hénin Carvin). L'ICI bénéficie du soutien d'INTERREG IV - France-Wallonie-Vlanderen (2008 - 2012). Son objectif est de mettre en relief et en réseau la culture industrielle partagée par la Wallonie

et le Nord-Pas de Calais. Culture dont l'unité et la cohérence est estompée par la présence d'une frontière administrative mais surtout par l'absence d'une politique touristique coordonnée entre les deux versants. En effet, comment comprendre les sources de la diversité culturelle qui est directement liée aux mouvements migratoires (Français, Wallons, Flamands, Italiens, Polonais, Turcs, Maghrébins etc. appelés à travailler dans l'industrie) en se cantonnant à l'exploration d'un seul territoire? Comment avoir un panorama global sur les conséquences de l'industrialisation et de l'après industrialisation en n'explorant qu'un territoire? Les régions du Nord-Pas de Calais et de la Wallonie sont traversées et réunies par le sillon houiller Haine-Sambre-Meuse qui, tel un fil conducteur, a tracé une histoire commune, a déterminé des mutations (économiques, sociales, environnementales...) significatives et a laissé des traces emblématiques de l'activité charbonnière et des autres secteurs industriels. L'ICI couvre ainsi une partie de l'ancien croissant fertile industriel (R. Leboutte) qui sillonne l'Europe du Nord-ouest. Le premier axe de l'ICI est d'inviter à la découverte de ce territoire "partagé" par le biais d'une carte trilingue récemment éditée par l'Ecomusée et la Mission Bassin Minier. La carte rassemble 160 témoignages, répartis entre Auchel et Charleroi. Ces témoignages ont été sélectionnés dans la perspective d'un dialogue transfrontalier.





Karima HAUDY

Historienne de l'art et spécialisée en muséologie, Karima Haoudy est conservatrice à l'Ecomusée du Bois-du-Luc implanté dans l'ancien site minier du même nom (région du Centre). Dans le cadre de ce travail, Karima Haoudy a collaboré à la mise sur pied d'expositions et de publications consacrées à la valorisation du site minier et de son patrimoine archivistique (Baume & Marpent. De la Haine au Nil... Itinéraire d'un géant; Des puits de lumière,...). Avec toute l'équipe de l'Ecomusée, elle participe à des programmes de recherches consacrés entre autres aux relations entre arts et industries à travers le projet La mine dans la ville à travers le vitrail initié par Vincent Vincke. Elle est impliquée également dans les autres chantiers de l'Ecomusée : Itinéraire de la Culture Industrielle ; implantation d'un centre d'archives consacré à l'expérience industrielle de la Wallonie, etc.

Daisy VANSTEENE

Fonctionnaire à la Direction générale des Affaires culturelles du Hainaut et détachée par la Province à la direction de l'écomusée, dans le cadre d'une convention de soutien à cette initiative de valorisation culturelle, Daisy Vansteene occupe cette fonction depuis mars 2000 à l'écomusée.

Elle a travaillé précédemment deux ans et demi au sein du service Recherches et Marketing de l'Office de Promotion du Tourisme Wallonie Bruxelles, sous la direction de Madame Viviane Jacobs et en garde un excellent souvenir.

Outre son caractère pluridisciplinaire, l'une des approches innovantes de l'ICI est de révéler la grande diversité de la culture industrielle (tous secteurs d'activités confondus : charbonnages, métallurgies, brasseries, faïenceries...) en s'intéressant à toutes les traces patrimoniales. La carte, premier outil tangible de l'ICI, condense cette diversité avec 160 témoignages illustrant les catégories patrimoniales suivantes : lieux de travail (fosses, usines, bureaux...); lieux de vie (des cités ouvrières aux châteaux directoriaux); équipements logistiques (cavaliers, ascenseurs à bateaux, gares, ouvrages d'art...); témoignages néo-naturels produits par l'activité industrielle (terrils, étangs d'affaissement minier...); collections muséales qui ont un lien avec l'industrialisation

“Le tourisme industriel peut être un levier de développement territorial et un vecteur d'une image régénérée des territoires postindustriels.”

et enfin, témoignages historiques et symboliques (mémoire d'un lieu qui a été le cadre d'une conquête sociale importante, de luttes, d'accidents).

Les témoignages sont reliés par 5 routes thématiques transfrontalières lesquelles incarnent des thèmes “universels”, proches des réalités actuelles : l'immigration et le voyage des idées et des techniques; les liens entre l'art et l'industrie; les différentes facettes de l'art de l'ingénieur etc. Ces routes dé-

roulent car elles vont à la rencontre et à l'encontre des préjugés qui gravitent autour des territoires postindustriels : déclin, fermetures, ruines industrielles, chancres... L'ICI, en invitant à explorer ces 5 routes, met en relief les conséquences, les apports mais aussi les perceptives des territoires *Made in Industry*. La carte propose aussi trois boucles de découvertes à vélo dont l'une est à cheval entre la frontière franco-belge.

Outre la carte, d'autres outils et occasions de rencontres sont et seront proposés par l'ICI : une exposition sur la notion de paysage déclinée selon trois visions (à découvrir jusqu'au 24 juillet au Bois du Cazier et au Muséum de Lille); un guide GPS multimédia, invitation à

sonnalisés ; et enfin, un archipel d'événementiels permettant d'animer tout au long de l'année l'itinéraire (concerts, raid sportif, festival de cinémas...).

Nous terminons ce bref tour d'horizon dans le paysage du tourisme industriel par l'ICI. Expérience originale qui témoigne, à l'instar d'autres initiatives européennes, modèles et pionnières, que les territoires postindustriels sont aussi des creusets d'inventivité et de créativité en matière de valorisation du patrimoine et de la culture industriels.



EDEN

European Destination of Excellence



Il y a un EDEN près de chez nous : profitons-en !

Le tourisme, un atout pour la construction européenne

Le tourisme dans l'Union Européenne n'est pas simplement une partie importante de l'économie¹, il est également un moyen de valoriser les racines culturelles de ses destinations et permet de répondre au besoin de se faire connaître de ses citoyens.

Le tourisme peut ainsi contribuer de manière déterminante à la construction européenne, basée sur le respect des identités culturelles nationales et régionales. Construction européenne, qui n'est pas une option mais une nécessité absolue, notamment en période de crise.

Le nouveau Traité de Lisbonne a reconnu l'importance du tourisme en le reprenant parmi les activités de compétence de l'UE².

“Le tourisme peut contribuer de manière déterminante à la construction européenne, basée sur le respect des identités culturelles nationales et régionales.”

EDEN, une action prometteuse

L'action EDEN (“European Destinations of Excellence”) peut jouer un rôle significatif pour le tourisme européen. Il y a 5 ans, le Parlement européen a demandé à la Commission de mettre en valeur les destinations émergentes qui s'engageaient dans la voie du développement durable.

EDEN peut également contribuer à décongestionner certaines destinations traditionnelles.



© VCO

1 Avec quelque 1,8 million d'entreprises, essentiellement des PME, occupant environ 5,2% de la main-d'œuvre totale (soit approximativement 9,7 millions d'emplois avec une proportion importante de jeunes), l'industrie touristique européenne génère plus de 5% du PIB de l'UE, un chiffre en constante augmentation. Ainsi, le tourisme représente la troisième plus grande activité socio-économique de l'UE, après les secteurs du commerce et de la distribution et de la construction. En tenant compte des secteurs qui lui sont liés³, la contribution du tourisme au produit intérieur brut est bien plus élevée encore, puisqu'on estime qu'elle est à l'origine de plus de 10% du PIB de l'Union européenne et qu'elle fournit environ 12% de l'emploi total. Communication de la Commission, COM(2010) 352 final, “L'Europe, première destination touristique au monde - un nouveau cadre politique pour le tourisme européen” du 30 juin 2010.

2 Selon l'article 195 du TFUE, l'Union Européenne peut ainsi:

- promouvoir la compétitivité des entreprises de ce secteur et créer un environnement favorable à leur développement,
- favoriser la coopération entre les États membres, notamment par l'échange de bonnes pratiques;
- et développer une approche intégrée du tourisme en assurant la prise en considération de ce secteur dans ses autres politiques.

Annuellement et depuis 2007, la Commission a donc incité les Etats membres et les Pays candidats à organiser des concours nationaux, débouchant sur la sélection d'une "destination d'excellence" touristique dans chaque pays participant.

La Belgique, représentée par la Wallonie, a participé dès le départ à EDEN³.

“Les destinations EDEN peuvent donner au touriste la possibilité de connaître et de comprendre la culture locale tout en facilitant les rapports entre touristes et résidents.”

Le succès de cette action a été croissant: 10 participants la première année et 21 y ont participé cette année. Elle pourrait encore se renforcer et s'enrichir si les pays de la Méditerranée y prennent part.

Chaque année, la Commission a proposé un sujet différent pour mieux cibler les diverses destinations possibles. Celui-ci se devait d'être assez général pour donner la possibilité à tous les Etats d'y participer. Ainsi, en 2010, le sujet a été défini en tant que "tourisme aquatique" et non "tourisme maritime", plusieurs Etats n'ayant pas d'accès à la mer.

Le thème choisi pour 2011, dont la sélection est finalisée, est la "régénération des espaces et sites physiques".

Les destinations EDEN, sélectionnées au niveau national, reçoivent leur reconnaissance lors d'une manifestation organisée par la Commission Européenne.

Aucune sélection n'est prévue au niveau européen, l'Union ne veut, en effet, pas imposer un modèle et souhaite ainsi respecter la diversité culturelle: le tourisme rural en Irlande étant très différent de celui de Chypre ou de Malte. Il serait, donc, très peu correct d'imposer un type de destination au niveau européen.

EDEN a créé beaucoup d'intérêt parmi les destinations. Plusieurs centaines de destinations participent chaque année aux sélections nationales.

La Commission est en train de valoriser ces destinations en soutenant la mise en réseau des lauréats EDEN, et en mettant en place des actions spécifiques: "ambassadeurs", recueil de bonnes pratiques, etc.

Les Etats membres peuvent et doivent œuvrer dans le même sens. Certains, notamment les plus petits, ont créé des parcours des destinations EDEN.

L'Union européenne devrait pérenniser EDEN en dotant cette action d'une ligne budgétaire spécifique.

(R)évolution: redonnons ses valeurs au tourisme, parlons clairement !

Mais beaucoup reste à faire.

Nous devons faciliter le passage d'un tourisme frénétique et superficiel à un tourisme plus responsable et plus respectueux de l'environnement naturel et culturel.

Déjà à la moitié du XIX siècle, Baedeker disait dans ses guides touristiques "Qui songe à voyager, doit s'occuper d'oublier, dès l'aube se lever, ne pas trop se charger, d'un pas égal marcher et savoir écouter".

Les destinations EDEN peuvent donner au touriste la possibilité de respecter ces suggestions assez sages (savoir écouter). Elles lui permettent aussi de connaître et de comprendre la culture locale tout en facilitant les rapports entre touristes et résidents.

Dans ce monde chaotique où nous sommes submergés de messages, nous devons utiliser un langage simple et compréhensible par tous. Sciemment je n'ai pas abusé du mot "durable". Je suis de plus en plus convaincu qu'il faut faire tous les efforts nécessaires pour parler un langage clair aux citoyens, qu'ils soient résidents ou touristes.

Le tourisme est un phénomène de masse: si les acteurs, tant publics que privés, veulent être compris, ils doivent utiliser un vocabulaire accessible à tous. Les experts peuvent parler leur langage entre eux, mais ils ne peuvent pas prétendre l'apprendre à tout le monde.

Pourquoi par exemple ne pas parler de "slow tourisme" ?

"Slow tourisme" est "le tourisme de la lenteur, peu émetteur de CO₂, synonyme de patience, de sérénité, de découvertes approfondies, d'améliorations des connaissances et des acquis culturels. Le slow tourisme est une remise en cause profonde du tourisme tel que nous le connaissons et le pratiquons. Il marque une mutation profonde de notre façon de voyager."⁴

En reprenant le terme slow qui est assez répandu notamment si lié à "food", le "slow tourisme" signifierait prendre son temps pour découvrir et apprécier dans le respect de l'environnement naturel et culturel.

Ceci redonnerait au tourisme ses valeurs d'origine: plaisir, découverte et repos.

EDEN peut

- parler le langage des citoyens et ainsi faire en sorte de les rapprocher,
- contribuer à valoriser les ressources naturelles et culturelles des destinations,
- donner aux touristes des émotions car, comme le disait O. Wilde: "On ne paie jamais trop cher une sensation".



Franco IANNIELLO

M. F. Ianniello est entré à la Commission Européenne en novembre 1971 et y a travaillé au sein de différentes directions générales (Agriculture, Administration et Développement). De 1990 à 1996, il a été Administrateur à l'Unité "Economie sociale (coopératives, associations, fondations et mutuelles), DGXXIII, "Politique d'entreprise". En 1996, il a été promu chef de l'Unité "Artisanat, petites entreprises, coopératives et mutuelles" de la DG "Entreprises et Industrie" où il travailla jusqu'en 2004. De 2004 à 2010, il fut à la tête de l'Unité "Tourisme" de la DG "Entreprises et Industrie". La nouvelle politique touristique proposée par la Commission en 2006 avait pour but d'aider l'industrie à faire face aux nouveaux nombreux challenges tout en continuant à soutenir la compétitivité. Parmi ces challenges, on peut citer le vieillissement de la population européenne, la concurrence externe grandissante, la demande des clients d'un tourisme plus spécialisé et la nécessité de développer des pratiques plus durables et soutenables pour l'environnement. Cette nouvelle politique a pour objectif de produire plus d'emplois de meilleure qualité en encourageant des conditions qui aideront le tourisme à fortement se développer dans les années à venir.

³ www.eden.tourismewallonie.be

⁴ *Slow tourism, slow (r)évolution? de Isabel Babou, Philippe Callot, Article extrait du Cahier Espaces n°100 - Nouvelles mobilités touristiques; Mars 2009 - 7 pages*



Roadbook des 2 journées de visite dans le cadre du concours EDEN 2011

Candidats 2011

Pays d'Ourthe-Ambève

Chièvres

Ville de Bastogne

Pays de Vesdres

Ville de

Marche-en-Famenne

Hosdent-Commune de

Braives

Accompagnés de cette joyeuse bande de professionnels, nous sommes allés rendre visite à certains candidats, afin de mettre en rapport leur dossier à la réalité. Il s'agissait de visites "éclair". En effet, les participants disposaient d'à peine 2h pour nous faire découvrir leur destination. C'est très peu de temps pour présenter l'ensemble de l'offre touristique d'une région.



Le concours EDEN en quelques mots

Pour la 5^{ème} année consécutive, la Commission européenne organise et soutient le concours EDEN (European Destination of Excellence). Le projet a pour objectif d'encourager des "modèles de développement d'un tourisme durable à travers l'Union européenne". Des concours nationaux ont été organisés sur le thème de cette année 2011 : **La régénération des espaces et sites physiques.**

L'année précédente les thèmes choisis par la Commission européenne ont été successivement le tourisme rural, le patrimoine immatériel, les zones protégées et le tourisme aquatique. Les lauréats pour la Belgique (voir encadré) sont des destinations émergentes qui valorisent la diversité, les valeurs et les caractéristiques communes des destinations EDEN. D'autres objectifs de ce concours sont d'encourager la mise en réseau des destinations et de diffuser, en Europe, les bonnes pra-

tiques durables de ces lieux touristiques d'excellence. Cette année, pour représenter la Belgique, 6 destinations ont rendu leur dossier de candidature (voir encadré). Dans la suite de cet article, nous vous présentons un compte-rendu des visites du jury EDEN, sur place.

Surprises et découvertes : roadbook d'un circuit en Wallonie

Pour la Wallonie, le jury EDEN se compose de 12 personnes qui font partie des instances représentatives du tourisme en Belgique : de Toerisme Vlaanderen à la protection des monuments de Bruxelles et de Wallonie. Nous comptons aussi sur la présence d'un représentant de la communauté germanophone, de mon association l'asbl Wallonie - Bruxelles Tourisme ainsi que d'un professeur de l'université de Lille. Sans oublier madame Véronique Cosse, du CGT, qui coordonne et organise nos déplacements.

Les Destinations d'Excellence belges

2011 : *Marche-en-Famenne (régénération)*

2010 : *Les Lacs de l'Eau d'Heure (tourisme aquatique)*

2009 : *Viroinval (zones protégées)*

2008 : *Le cortège des Géants d'Ath (patrimoine immatériel)*

2007 : *Durbuy (tourisme rural)*

¹ Plus d'infos : http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/tourism/eden/index_fr.htm

Day 1

Nichée au cœur du Parc naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne, c'est la commune de Braives qui ouvre le bal des visites. Nous sommes accueillis sur le site de l'ancien Moulin de Hosdent et de l'ancienne cour de justice de Hosdent, situé dans le fond de la vallée de la Mehaigne, dans le village de Latinne. Comme son slogan l'indique "Braives. Une simplicité toute particulière ...", nous découvrons un magnifique complexe, entièrement rénové. L'édifice accueille maintenant un

la carrière de Sprimont, située juste à côté. Après la présentation du dossier et un agréable lunch composé de produits du terroir (foie gras de canard, rilette de canard, fromages de la région, ...), nous embarquons à bord d'un autobus ancêtre, des années 50, qui nous mène à l'ancien Chemin de fer industriel où il est aussi possible de faire un tour dans un petit train, entièrement remis à neuf.

Nous achevons notre première journée à Verviers, ville de l'eau et de la laine.



centre d'hébergement de groupes. Il est possible de réaliser un grand nombre d'activités sur des thèmes aussi variés que l'étude de la rivière, la botanique, les énergies, ... Ils proposent aussi des ateliers de vannerie. En effet, Braives est reconnue pour son osier et nous avons pu, nous aussi, nous initier au tressage du noisetier en créant un œil de dragon.

Nous reprenons la route en direction de Sprimont, en pays d'Ourthe-Amblève. Devant l'ancien bâtiment principal des carrières de Sprimont, qui abrite actuellement le Musée de la Pierre, un comité d'accueil nous attend pour faire la visite du site. La grande esplanade devant le musée expose les sculptures d'artistes internationaux qui sont invités à venir sculpter la pierre bleue, sur le site. L'exposition représente bien les différentes pierres belges existantes et l'outillage nécessaire pour le travail de celles-ci. Il est aussi possible de réaliser une visite au Musée de la pierre, en parallèle avec une visite de

Le point de rendez-vous est au Centre d'Interprétation de la Laine. Une visite guidée rapide nous permet de découvrir la fabrication du drap de laine et l'histoire du costume. L'exposition est riche en machines d'époque qui illustrent bien le propos. Au départ de ce très beau musée, nous sommes emmenés en balade à travers la Capitale Wallonne de l'Eau vers l'hôtel Verviers. Nous faisons une halte à la Maison Bonois, qui abrite aujourd'hui le centre d'interprétation de l'eau. L'atmosphère du lieu est particulière. Nous commençons par une expo photos de paysages des villages de la région (Baelen, Dison, Limbourg, Pepinster), suivie d'une succession de salles, en clair - obscur. La visite prend fin dans le nouvel hôtel Verviers. C'est l'ancienne gare des douanes, entièrement rénovée dans une ambiance moderne et contrastée qui accueille cet établissement de haut standing. Nous y dégustons la fameuse tarte au riz, produite par une confrérie locale.

Day 2

Ce matin, nous voici dans la petite commune de Chièvres, la ville de Saint-Eva. Au départ de l'hôtel de ville, où nous étions attendus, deux minibus nous emmènent à la découverte de la campagne chiévroyse. Un premier arrêt nous permet de faire la découverte de l'impressionnante et improbable basilique de Tongre-Notre-Dame, du 18^e siècle qui accueille de nombreux pèlerins, parmi lesquels ont pu compter Louis XIV et la reine Marie-Henriette de Belgique. Nous poursuivons notre route vers Huissignies où nous découvrons le charmant Musée de la Vie Rurale. Ici encore une activité ludique nous attend et nous assistons à une leçon de crossage. Il s'agit d'un jeu populaire qui consiste à croquer une cholette, petite balle en bois de 20 cm de circonférence environ, dans un tonneau. Par la suite nous découvrons une collection importante d'objets anciens représentant les différents métiers de la vie rurale (sabotier, ébéniste, bucheron, ...). La vie rurale du siècle dernier est aussi bien représentée par la petite maison témoin. On y découvre, entre autre, une adorable salle de classe, comme à l'époque de mes grands-parents. Le tour s'achève autour d'une dégustation des "Délices du crossage", petits pavés à la noix de coco et au massepain, fabriqués au Musée du pain de Grosage.

La dernière étape de notre mission nous conduit sur la commune de Marchen-Famenne. Après un lunch rapide, nous assistons à la présentation du dossier, dans les locaux de l'Office du Tourisme, et, plus précisément dans la salle du cinéma dynamique. Par sa modernité, le bâtiment reçoit le qualificatif d'"escargot" par un passant. Ensuite, nous entamons, à pied, une balade guidée au cœur de Marche. Nous constatons que de nombreux édifices ont été restaurés à des fins, soit privées, soit publiques, soit touristiques. En effet, nous découvrons de magnifiques bâtiments classés qui ont été admirablement rénovés (Maison communale, le centre multimédia, des habitations privées, ...).

Au milieu de notre tour guidé, nous visitons rapidement le Musée de la Famenne. A l'étage supérieur de l'imposante maison du 18^e siècle, nous observons une maquette de Marche en 1600 et nous replaçons les lieux où nous sommes passés. La visite s'achève au Quartier Latin, un très bel hôtel, qui est issu de la réhabilitation d'une ancienne église. C'est aussi là que le jury se réunit pour délibérer.

Toutes ces visites nous ont permis de découvrir des régions touristiques qui recèlent un patrimoine très riche, et, parfois méconnu. Les responsables des Maisons du tourisme et les acteurs locaux sont souvent bien investis de leur mission et nous espérons que le concours EDEN sera un tremplin pour le développement touristique de leur région.



Amalia BRANCART

Wallonie Bruxelles Tourisme

A la rencontre de
Paul FURLAN,
Ministre du
Tourisme.

Quel avenir pour quelles églises ?



A la rencontre de Paul Furlan, Ministre du Tourisme. Quel avenir pour quelles églises ?

Pratique religieuse en baisse et désaffectation des églises religieuses en hausse, les lieux de culte sont de plus en plus reconvertis à des usages profanes : hôtels, restaurants, centres culturels,...

Les Pays-Bas semblent être les précurseurs en la matière en Europe. Chez nous, Malines a créé un hôtel 4 étoiles, le "Martin's Patershof" dans une église qui faisait partie du couvent des Frères mineurs de la ville ; et l'église succursale de Munsterbilze à Tongres a été réaffectée en friterie...

En Wallonie, la réflexion sur la réaffectation des lieux de culte vient d'être lancée par le Cabinet du Ministre Furlan, en charge du Tourisme :

"Il existe en effet certains pays comme le Canada et les Pays-Bas où la réaffectation des lieux de culte est monnaie courante.

Néanmoins, en matière de cultes il faut se garder de comparer les pays car les législations sont très variables et ce même entre les états voisins. Les sensibilités, traditions d'exercice du culte, répartitions des différents cultes sont également très différentes.

Aux Pays-Bas, une agence immobilière (Reliplan) s'est d'ailleurs spécialisée en la matière. Elle met en vente une centaine de lieux de cultes par an et en vend une soixantaine. Les réaffectations y sont de tous ordres : discothèque, centre d'entraînement à l'alpinisme, café-restaurant ou encore cabinet dentaire.

Récemment, l'Asbl ADRASS a réalisé une étude sur l'évolution de la pratique du culte catholique en Wallonie de 1967 à 2050. Elle s'attache à analyser l'évo-

lution de la pratique rétrospectivement mais également prospectivement.

Le constat est clair : le désintérêt pour la pratique religieuse est indéniable et ce tant pour l'office du dimanche que pour les différents sacrements.

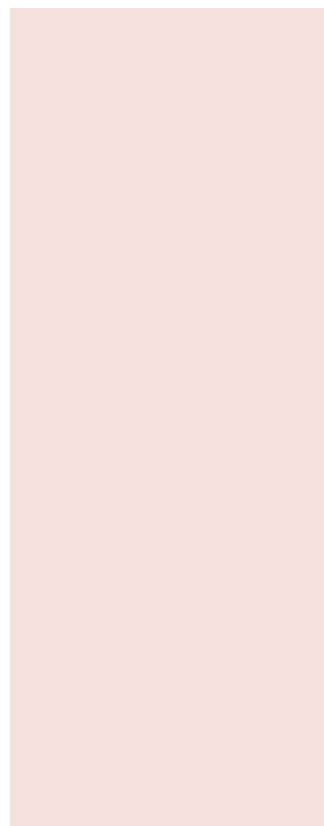
Toutefois, le fait que la pratique culturelle est en baisse ne signifie pas que les citoyens ne se soucient plus du sort qui est réservé aux églises. Les villes et villages de Wallonie sont construits autour des églises. Elles sont des points de repères géographiques mais également personnels. Nous avons tous en mémoire des souvenirs d'événements heureux ou tristes liés de près ou de loin à une église.

Le facteur explicatif principal, s'agissant du peu de désaffectation-réaffectation des églises est donc véritablement d'ordre psychologique.

Le mode de financement des fabriques d'église n'est pas non plus étranger au problème. Les communes doivent légalement participer au financement des fabriques d'église notamment en fournissant aux grosses réparations des édifices consacrés au culte.

Cette obligation n'est pas de nature à inciter les fabriques d'église à réfléchir à la désaffectation des lieux de cultes car elle ne supporte pas le coût des gros entretiens alors que les travaux à effectuer sont de plus en plus importants et les communes ont de plus en plus de mal à y faire face.

De plus, chaque fabrique d'église gère une seule église et cela ne va pas dans le sens de la rationalisation des dépenses et d'une vision globale du parc immobilier culturel présent sur chaque commune. Chaque fabrique



n'a d'intérêt que sa seule église sans se soucier des autres qui se trouvent sur le territoire de la même commune. Une gestion centralisée serait plus rationnelle et conduirait sans doute à terme à la désaffectation-réaffectation d'églises tout en permettant que l'exercice du culte soit pratiqué dans de meilleures conditions.

Il n'est certainement pas dans mon intention de supprimer le financement des fabriques d'église mais par contre j'estime qu'il est nécessaire que chacun participe à l'effort de crise et que la rationalisation prenne le pas sur l'éclatement des dépenses.

Pour aborder plus spécifiquement les désaffectations – réaffectations, je suis d'avis qu'il faut créer un espace de rencontre entre les communes et les cultes. Cet espace permettrait aux gestionnaires communaux d'initier la réflexion avec les autorités fabriennes et d'en déterminer les conditions et notamment les balises à poser à la future affectation (la création d'une discothèque dans une église n'est peut être pas le meilleur moyen de faire accepter un projet de réaffectation).

Certains projets sont actuellement en cours, je pense notamment à l'église Saint Jacques de Namur qui pourrait devenir une librairie mais également à une église de la commune de Ren-deux qui est devenue récemment une salle communale. Le Conseil et économique et social de la Région wallonne siège dans une ancienne chapelle et le Conseil provincial Namurois siège dans la chapelle de l'ancien palais archiépiscopal.

Des projets sont donc en cours ou réalisés et il y en aura sans aucun doute de plus en plus dans les années à venir, c'est une évolution naturelle".



Paul FURLAN

Ministre des Pouvoirs locaux,
de la Ville et du Tourisme.

Quelles perspectives touristiques pour nos lieux de cultes en Belgique ?

Le Martin's Patershof

Dans le cœur historique de Malines, l'église des Frères mineurs datant du XIX^e siècle s'est métamorphosée en un hôtel 4 étoiles.

"Patershof". En 1999, l'édifice fut désacralisé puis vendu à un particulier. Le printemps 2008 annonça la métamorphose d'un patrimoine en danger de mort. Moins de 14 mois plus tard, le Martin's Patershof ouvrait ses portes.



L'édifice qui abrite le Martin's Patershof date de la fin du XIX^e siècle et faisait partie du couvent des Frères mineurs. L'édifice fut l'objet de plusieurs rénovations jusque dans les années 70. A la fin des années 90, les Frères mineurs quittèrent leur couvent et le mirent en vente. Les jardins ainsi qu'une partie du cloître furent alors transformés en un complexe résidentiel, dénommé

Une réalisation d'envergure, une prouesse technique et esthétique, un patrimoine sauvé et réinventé.
<http://www.martins-hotels.com>



Le Quartier Latin

Situé au cœur de Marche-en-Famenne, l'hôtel Quartier Latin vous invite à vivre et découvrir une histoire, une atmosphère. Installé pour une part dans les murs d'une ancienne église jésuite du XVII^e siècle et pour l'autre dans des bâtiments modernes attenants érigés à la place de l'ancien collège des jésuites, ce "quartier" voué désormais à l'hôtellerie, au bien être avec son espace spa, à la restauration et aux séminaires se veut "latin" en souvenir de son passé scolaire.
www.quartier-latin.be

Les chambres d'hôtes "Het Verloren Gedicht" (Le Poème Perdu)

En 1827, une maison de charité est construite à Courtrai. Celle-ci devient un couvent sous l'impulsion de sa fondatrice et l'édifice se voit adjoindre une chapelle et une école. Après de nombreuses turpitudes, la chapelle et les restes du couvent tombent en ruine. La ville de Courtrai, propriétaire la vend à des privés. Après des années de préparation et de travail, les chambres d'hôtes Het Verloren Gedicht (Le Poème Perdu) ouvrent leurs portes. La chapelle et le couvent ont retrouvé leur destination: soins, enseignement et logement...
www.hetverlorengedicht.be



Le musée de la photographie

Le Musée de la Photographie a été inauguré en 1987 dans l'ancien carmel de Mont-sur-Marchienne. Il est aujourd'hui le plus vaste et un des plus importants musées de la photographie en Europe (6000 m²), avec une collection de 80 000 photographies dont plus de 800 en exposition permanente et la conservation de 3 millions de négatifs. Depuis juin 2008, une nouvelle aile à l'architecture audacieuse jouxte le carmel du Musée et le conforte dans sa modernité, sa fonctionnalité et sa convivialité. L'organisation d'expositions temporaires, au rythme de trois tous les quatre mois, permet de poser certains jalons essentiels de l'histoire du médium et surtout de traduire la dynamique de la création contemporaine.

www.musephoto.be



La merveilleuse

En 1613, un Ordre Capucin s'installe à Dinant et y fonde un monastère. Plus de 200 ans plus tard, les Sœurs dominicaines y firent ériger en amont, un couvent en style néogothique qui fonctionna pendant plus de 100 ans comme un couvent très strict et clos. Après diverses affectations civiles, une société privée transforma le bâtiment en hôtel multifonctionnel dans le respect de l'histoire et de l'âme du lieu.

www.lamerveilleuse.be



Projet de rapport sur l'Europe, première destination touristique au monde – un nouveau cadre politique pour le tourisme européen, Commission des transports et du tourisme, rapporteur : Carlo Fidanza, 3 février 2011.

<http://www.europarl.europa.eu>

Patrimoine et Tourisme. Histoire, lieux, acteurs, enjeux, O. Lazzarotti, Coll. Sup Tourisme, Ed. Belin, mars 2011.

Cet ouvrage aborde les thématiques du tourisme et du patrimoine, non séparément, mais ensemble, par l'étude des liaisons qui articulent ces deux phénomènes sociaux.

En analysant les très nombreux lieux où patrimoine et tourisme sont co-présents, d'Angkor au Costa-Rica, de la réserve camerounaise du Dja à Amiens, à Hanoï ou Hiroshima, l'auteur fait le constat que, contrairement aux idées répandues, le tourisme ne détruit pas le patrimoine, pas plus que le patrimoine n'entrave ou interdit le tourisme, mais que l'un et l'autre entretiennent un dialogue à la fois ininterrompu et aux facettes changeantes et multiples.

Le patrimoine de nos régions : ruine ou richesse future ?, M.-M. Damien et C. Dorvillé (dir.), Ed. L'Harmattan, janvier 2011.

Riche et diversifié, parfois en péril, le "petit patrimoine" local est un atout de diversification pour le développement des territoires. Sa valorisation dans un contexte de crise économique et environnementale répond aux aspirations de quête d'identité, d'authenticité, et à la recherche d'une offre plurielle de qualité mêlant nature, culture, détente et savoir-faire. Cet ouvrage a l'ambition de sensibiliser les publics (habitants, visiteurs, élus locaux) à regarder leur patrimoine autrement.

Le Pass. De l'ancien site minier au musée du futur, C. Donjean et S. Brison, Collection Dossiers d'experts, Ed. IPW et Pass, 2010.

Une friche industrielle de 28 ha aujourd'hui revitalisée par Jean Nouvel. Trois bâtiments classés. Un terril imposant. Un site magnifique à l'architecture contemporaine exceptionnelle.

Séminaires de la Chaire UNESCO « CULTURE, TOURISME, DEVELOPPEMENT », en collaboration avec l'association des biens français du patrimoine mondial, la Convention France UNESCO et ICOMOS France.

Depuis, deux ans, la Chaire UNESCO "CULTURE, TOURISME, DEVELOPPEMENT" propose un séminaire à destination des professionnels du Tourisme et de la Culture.

Le premier séminaire (27 mai 2010) portait sur : "Villes Françaises du Patrimoine Mondial et Tourisme : protection, gestion, valorisation" - actes consultables à l'adresse suivante : http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/IREST/brochures/VILLES_PATRIMOINE_MONDIAL_IREST_CHAIRE.pdf.

Le second séminaire, organisé ce 30 mai 2011, envisageait le propos suivant "Mesure et évaluation du tourisme sur les sites du patrimoine mondial : questionnements et outils".

L'objectif de ce second séminaire était de questionner la façon dont le tourisme est mesuré et évalué dans la gestion des sites du Patrimoine Mondial. Les participants se sont intéressés à la fois aux outils (de mesure, d'évaluation) consacrés au tourisme et aux touristes dans les sites du Patrimoine Mondial, et la façon dont ces résultats sont intégrés dans le cadre d'une évaluation ou d'un accompagnement des changements en terme de gestion, conservation et valorisation.

Régions créatives. Patrimoine, création, tourisme, Collectif (sous la direction de Anne Gombault), Collection Revue Espaces n°283, Editions Espaces tourisme & loisirs, Juillet 2010.

Faire de la culture un vecteur de développement régional, au-delà de la grande ville : tel est l'enjeu des "régions créatives". Une région créative se caractérise par des identités culturelles fortes portées par des infrastructures sociales et économiques propres. Elle se développe sous différentes conditions structurelles, politiques, organisationnelles. Bien que disposant d'importantes ressources culturelles majeures et diverses, à une masse critique intéressante, les régions françaises ne sont pas des "régions créatives". En s'appuyant sur des socles identitaires forts, elles doivent engager une réflexion stratégique sur leurs facteurs de différenciation et de cohésion.



Dieu se fait DJ, barman, groom,..., Le Soir, 20 janvier 2011.

<http://archives.lesoir.be>

La Route du patrimoine industriel – le livre et la carte, V. Dejardin, Ed. IPW, 2007.

La grande révolution industrielle du XIX^e siècle affecte principalement le Sud du pays, particulièrement les bassins de la Meuse et de la Sambre. La Wallonie voit alors naître sur son sol de nombreuses industries. Ce monde industriel nous a laissé des traces. Une multitude de petits sites industriels peu connus ou même méconnus s'ajoutent à ceux renommés du charbonnage du Bois-du-Luc, des cristalleries du Val-Saint-Lambert ou du fourneau Saint-Michel. Notre région regorge de ces lieux chargés d'histoires ouvrières et industrielles parfaitement valorisées afin de souligner l'importance de cet héritage. Le présent ouvrage tâche de poursuivre modestement ce noble objectif de sauvegarde de la mémoire collective.

La réutilisation du patrimoine architectural, Pertinence et impertinence. Actes du colloque de la Paix-Dieu (Amay) des 9 et 10 septembre 2004, Ed. IPW, 2006.

Quel avenir pour quelles églises?, Lucie K. Morisset, Luc Noppen, Thomas Coomans, PUQ, 2006.

Partout en Occident, de nombreuses églises, de toutes traditions religieuses, ferment leurs portes faute de fidèles et de célébrants. Ces hauts lieux de nos villes, de nos villages et de nos mémoires sont menacés de disparaître à plus ou moins brève échéance. Le patrimoine ne cesse de s'effriter: près de 2 000 églises fermées en Angleterre; des milliards d'actifs fonciers inexploités ou perdus aux Etats-Unis; plus de 600 églises démolies aux Pays-Bas. Des dizaines de milliers d'églises de Scandinavie, d'Allemagne, de Belgique et de France réclament aussi notre attention, tout comme celles du Québec confrontées, depuis quelques années, à la désaffection constante de leurs paroissiens. Une quarantaine de spécialistes nord-américains et européens analysent les expériences vécues et formulent des propositions concernant l'avenir et la propriété de ces nobles bâtiments, leur vocation et leur usage. Ils évaluent également les défis que posent la planification urbaine et la gestion de tels édifices et explorent de nouvelles approches qui permettront d'assurer la survie des églises dans la cité, en redéfinissant leur vocation communautaire et leur statut au sein de la collectivité. Il s'agit, en somme, de saisir comment l'église peut aujourd'hui redevenir le patrimoine de la collectivité entière.

Patrimoine et réaffectation en Wallonie, J.P. Duchesne et P. Henrion, Ed. DGATLP, 2005.

Cet ouvrage richement illustré sur la réutilisation des monuments anciens présente 72 exemples de monuments classés ou non classés qui connaissent une nouvelle vie.

De la chapelle transformée en bibliothèque, au moulin à eau adapté en maison d'habitation en passant par l'ancien hospice devenu Parlement wallon, ce sont autant d'exemples richement illustrés qui prouvent que l'on peut faire du neuf avec du vieux sans en dénaturer les éléments originels fondamentaux.

Reconversion patrimoniale et économique à Wessertling, F. Tacquard, Cahiers Espaces n°87 – Musées et Tourisme, Ed. Espaces tourisme et loisirs, novembre 2005.

Des clefs pour des églises ouvertes et accueillantes, D. Rabet, Collection Mini-guides de l'Afit, Ed. Atout France, mars 2002.

Favoriser la fréquentation touristique, tout en préservant l'identité culturelle et culturelle des monuments et sites religieux, telle est la philosophie partagée de la Pastorale du Tourisme et du SELT (Service d'études et d'échanges pour les loisirs et le tourisme), du secrétariat d'État au Tourisme et de l'Afit, qui sont les commanditaires de ce mini-guide. Celui-ci propose des outils de professionnalisation et d'amélioration des conditions d'accueil et de médiation du patrimoine et s'articule autour de quatre parties (ouvrir, accueillir, découvrir, interpréter). Il mêle systématiquement l'aspect théorique ("ce qu'il faut savoir"), l'aspect pratique ("penser à") et l'aspect concret ("vécu sur le terrain").

Le tourisme industriel : le tourisme du savoir-faire ?, GIREST, coordonné par M.-M. DAMIEN et C. SOBRY, Collection tourisme et Sociétés, Ed. L'Harmattan, novembre 2003.

La mise en valeur du patrimoine économique et industriel, D. Perchet, Collection Dossiers d'experts, Ed. Territorial, 1998.

ÉVÉNEMENTS, COLLOQUES...

Du 7 au 9 septembre

Patrimonialiser la nature : valeurs et processus, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Colloque scientifique organisé par le Laboratoire SET

Du 27 septembre au 1^{er} octobre

Festival International des films de tourisme, Art&Tur, Barcelos, Portugal

L'art, la production audiovisuelle, les industries créatives et le tourisme

Du 28 au 30 septembre

21^e université d'été du tourisme rural : l'innovation dans les outils, Bergerac

Du 14 au 16 octobre

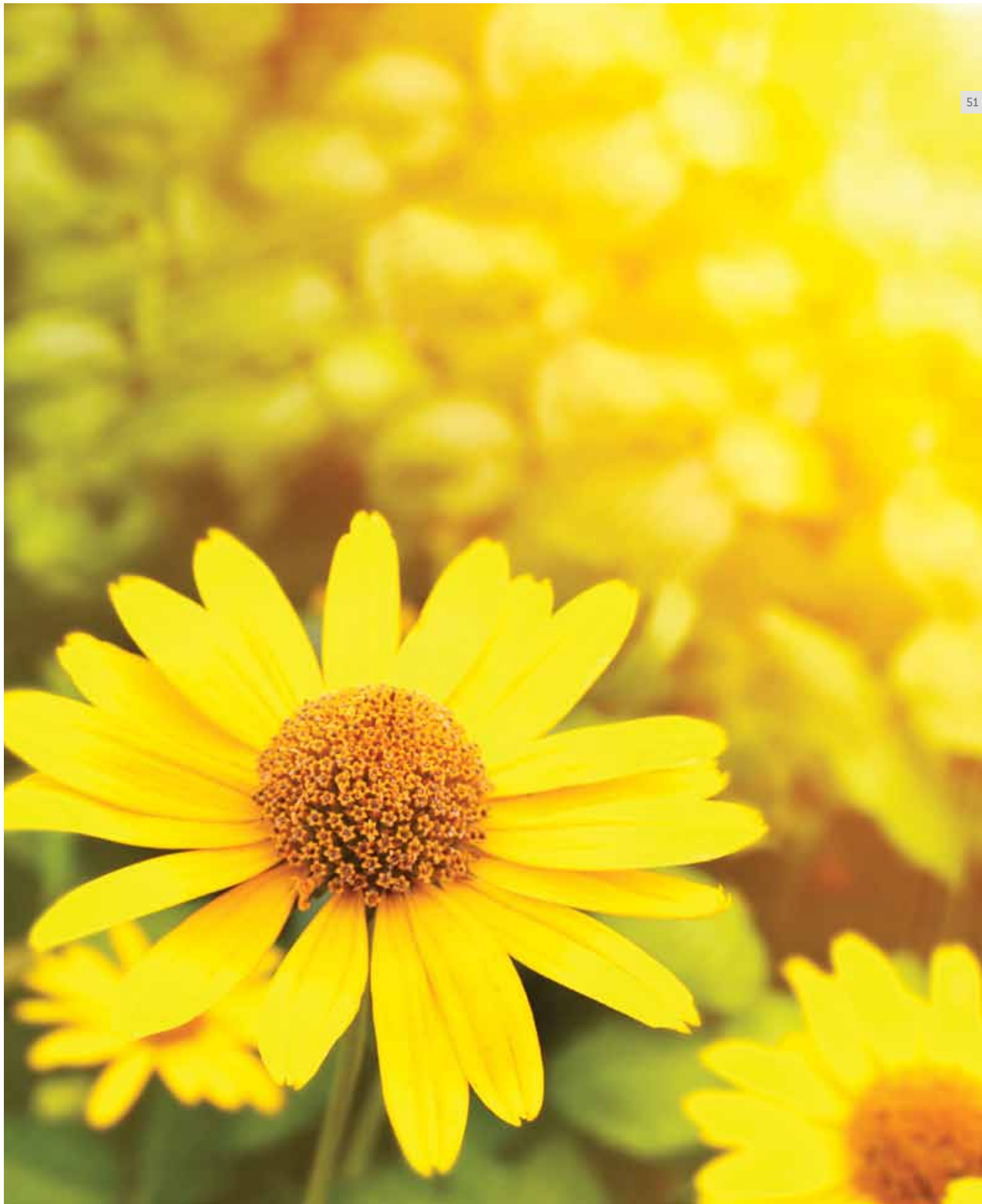
5^e édition du Salon du Tourisme durable, éthique et équitable, Tour et Taxis (Bruxelles)

<http://www.rezotour.com/pg/agenda>

Le site dédié EDEN (destinations européennes d'excellence) :

http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/tourism/eden/index_fr.htm

<http://eden.tourismewallonie.be>



Les Cahiers du Tourisme

Commissariat
général
au Tourisme
N°3 | Juillet 2011

<http://strategie.tourismewallonie.be>

